

Abonnements par la poste:

Table with subscription rates for Canada, United States, and other regions, including daily and weekly editions.

LE QUOTIDIEN

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration: 336-340 NOTRE-DAME EST MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460 Service de nuit: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5153

SIR ROBERT BORDEN FERAIT PARTIE DU NOUVEAU CABINET MEIGHEN

D'après ses propres textes

Le gouvernement mexicain et la guerre aux moines - La lutte contre l'enseignement religieux et contre les journaux favorables aux croyances religieuses

L'émouvante protestation du Souverain Pontife contre la persécution religieuse au Mexique a été suivie, dans les vingt-quatre heures, d'une déclaration du gouvernement mexicain qui, s'il en était besoin, apporterait à la parole du Pape une vigoureuse confirmation.

Voici, par exemple, ce que dit de la guerre aux moines ce communiqué officiel: "Voici soixante ans que le Mexique ferme ou essaie de fermer les couvents et les monastères, parce que le gouvernement mexicain ne peut tolérer la théorie que la liberté humaine puisse être sacrifiée par un contrat de travail, d'enseignement ou des vœux religieux. Mais, comme il a toujours été possible d'étudier ces tentatives de fermeture, les règlements actuels cherchent, en infligeant aux délinquents de strictes punitions personnelles, à empêcher qu'on ne puisse tourner ou violer cette réglementation".

Ainsi, l'on nie le principe même des ordres religieux et le droit des citoyens à y entrer. — La théorie n'est pas nouvelle: elle a été exposée en long et en large (et vigoureusement combattue) à la tribune du parlement français voici une vingtaine d'années; elle est à la base des lois qui frappent là-bas les congrégations. Mise en pratique, elle empêcherait le développement de la plus haute forme de vie religieuse. Et l'histoire, comme le spectacle que nous avons sous les yeux dans notre propre pays, nous enseigne qu'elle priverait les peuples de l'un des plus puissants moyens de progrès moral, intellectuel — et même matériel — qui soit.

Mais de quelle façon le gouvernement mexicain compte-t-il combattre la naissance et l'essor des ordres monastiques? Une longue dépêche au New-York Times et à la Montreal Gazette peut nous fixer là-dessus. On y analyse les derniers règlements édictés par le gouvernement mexicain, et nous y lisons ceci:

La loi... ne permettra l'établissement d'ordre religieux d'aucune sorte.

En vertu de cette loi, on considère comme ordres religieux les sociétés religieuses dont les membres vivent sous une règle religieuse, sont liés par des promesses ou des vœux temporaires ou perpétuels, doivent obéissance à un ou plusieurs supérieurs, bien que les individus possèdent des résidences différentes ou distinctes.

Ainsi, l'on ne se contentera pas d'empêcher les religieux de vivre en communauté; la loi les atteindra, même s'ils renoncent à la vie communautaire, uniquement parce qu'ils feront partie de la congrégation. Ce qui est, du reste, dans la logique de cette loi maudite, puisqu'elle s'attaque à ce qu'il y a de plus intime dans la vie du religieux: la promesse qu'il fait à Dieu.

Mais poursuivons notre lecture de cette dépêche:

Les ordres religieux, couvents et monastères déjà établis, seront dissous par les autorités, après l'identification des personnes visées par la loi; quand il sera prouvé que les personnes incluses se réunissent de nouveau dans une communauté après la dissolution, elles seront punies d'une ou deux années de prison. Dans ce cas, les supérieurs, prieurs, prêtres ou directeurs ou toute personne qui occupe un rang dans l'organisation ou la direction d'un monastère seront punis d'un emprisonnement de six ans.

Les femmes, dans chaque cas, subiront un emprisonnement correspondant aux deux tiers de la peine prévue.

Mais ce n'est pas tout. Après avoir pourvu à la dissolution des monastères, après avoir menacé de peines sévères ceux qui oseraient tenter la reconstitution de leur vie communautaire, ces messieurs du gouvernement ont voulu être bien sûrs qu'il ne se ferait point de recrutement pour les communautés interdites.

Continuons à traduire la dépêche du New-York Times:

En vertu de la clause 7, une personne qui incite ou presse un mineur de se consacrer à la vie religieuse par vœu (to give up their lives to religion by vow), sera punie d'arrestation et de la pénalité majeure, avec une amende de deuxième classe, même si elle est la parente du mineur. Si des personnes majeures sont induites [à faire des vœux, évidemment], il y aura une pénalité, une arrestation et une amende de première classe.

Voici donc, d'après ses propres textes, le caractère et la portée de la politique anticléricale que prétend appliquer le gouvernement mexicain.

Le temps et l'espace nous empêchent de poursuivre aujourd'hui l'analyse de ces règlements nouveaux, qui paraissent aggraver encore le texte des lois constitutionnelles.

Bornons-nous à souligner d'un trait rapide deux autres paragraphes du communiqué officiel que nous apportent les dépêches de ce matin.

Pour les écoles, d'abord:

L'interdiction de l'enseignement religieux dans les écoles officielles et privées, dans les écoles primaires et académiques, a été appliquée depuis longtemps. (Prohibition of religious teaching in official schools and private, primary and high schools, has been enforced for a long time). Nous ajoutons maintenant des pénalités pour les prêtres et les professeurs qui violeront ce règlement.

C'est, comme l'on voit, très simple! Et voici maintenant pour les journaux qui seraient particulièrement susceptibles de dénoncer un pareil régime:

Les règlements — nous citons toujours le communiqué officiel — limitent indiscutablement la liberté de la presse, mais seulement en ce qui regarde les publications religieuses ou ces publications qui manifestent une tendance marquée à favoriser une croyance religieuse quelconque.

Ces publications, après le 31 juillet, devront se limiter à des nouvelles qui ne se rapportent pas aux actes gouvernementaux ou aux affaires politiques nationales, et on leur refuse le droit de critiquer les autorités ou de commenter les lois.

Les règlements n'affectent d'aucune façon les publications non religieuses — c'est-à-dire les journaux et les publications indépendantes, auxquels est garantie la liberté de la presse.

Ainsi, tout le monde pourra discuter ces lois et les actes du gouvernement — excepté ceux qui sont suspects de sympathie pour la religion et les religieux persécutés.

En faudrait-il davantage pour révéler les vrais sentiments du gouvernement mexicain?

Mais ce dossier même, pour probant qu'il soit déjà, n'est pas complet, et il nous faudra revenir sur le sujet. Nous le ferons sûrement, car le problème est si grave que, même en temps de campagne électorale, il convient d'y donner la plus vive attention.

Omer HEROUX

Pour les amateurs de documents, nous croyons devoir donner ici le texte anglais de ces paragraphes, tels que nous les transmettent les agences de presse:

"The regulations undoubtedly curtail the freedom of the press, but only in regard to religious publications, or those publications showing a marked inclination to favor any religious creed."

"Such publications after July 31 should limit themselves to news not related to governmental acts or national political affairs, and are denied the right to criticize the authorities or comment upon laws."

"The regulations have nothing whatever to do with non-religious publications — that is independent newspapers and publications, which are guaranteed press freedom."

Carnet d'un voyageur

Mundelein, Kankakee

Il y avait un point noir à l'horizon: Mundelein. Nous y songions sans cesse et soudain, trop vite, nous y voici.

La consigne parmi les directeurs du voyage, c'était de décourager la curiosité. Très bien si on y allait par dévotion: il faut courir des risques qui accroissent les mérites; mais l'important c'était de ne pas se faire illusion, de ne pas croire que tout se passerait comme un dimanche à la messe de cinq heures.

Nous répétions donc à l'envi: "Si vous voulez mettre dans vos souvenirs Mundelein... allez-y, allez-y, la veille". Beaucoup de gens suivirent nos conseils et s'en trouvèrent bien; parmi les autres quelques-uns, ou plutôt quelques-unes, se trouvèrent mal... dans les deux sens du mot.

Le beau temps continu nous quète au réveil. C'est un mauvais indice. Les habitants de la veille se raffermirent. Nous sommes cinq cents pour monter dans notre train amputé de deux wagons. C'est contre le contrat. Mais songez à la foule qui, aux matins qui se tendent quand nous passons sans nous arrêter, en train spécial. On dirait d'un navire auquel vent d'accrocher des naufragés. Comme il y a déjà du monde debout et que le train dure près de deux heures, il ne faut pas se laisser attendre et repousser dans la foule les plus audacieux qui, quand le train va au ralenti, escaladent les plates-formes.

Nous voyons en passant l'université de Jésus, puis c'est la campagne, la belle, saine et allégre campagne.

Enfin Mundelein! Une entrée de foire. De hautes palissades, des aboyeurs qui crient des avis à travers des porte-voix.

Je suis allé avec trois camarades de l'organisation, sans la moindre curiosité, pour le cas où des gens en détresse auraient besoin de nous. Peine inutile. Je passe avec grand-peine en fendant la foule de ma Press card. (Rencontré sur un pont le maire de Montréal fumant et fulminant). Comment s'entre les nôtres? Ils sont comme cinq cents gouttes d'eau soudain versées dans une mer. Il y a là un million de personnes, dit-on. Nos pieds écrasés en compteraient plus que cela s'ils se mêlaient de faire de l'arithmétique. Les automobiles garées dans les champs donnent, tant ils sont serrés, l'aspect d'une vaste surface pavée de larges dalles noires. De la frondaison des arbres jaillit une voix qui nous tient au courant du mouvement de la cérémonie. Nous arrivons avant l'élevation. Mais partout, même près de l'autel, cohue. Il ne faut pas s'en scandaliser. Nous sommes en pays protestant. Les non-croyants sont le grand nombre qui volent en cette procession, une parade de catholiques, l'équivalent d'une parade d'hébreux. Les catholiques eux-mêmes n'ont pas l'habitude de ces manifestations. Que nous sommes loin de la belle procession de Montréal où les paroisses se succédaient chantant leurs chants pieux.

Nous battons en retraite avec un ami qui n'a pu trouver la place qui lui était assignée dans la procession. A la gare nous rencontrons un groupe conduit par son curé et son vicaire. Curé et vicaire sortent par une porte, font demi-tour et rentrent tout de suite par l'autre, se dirigeant vers les tramways partant, la conscience satisfaite. Ils avaient sans doute promis de conduire leurs paroissiens à Mundelein. C'est fait. Dans sa fièvre de partir, le curé prend M. Eugène Jalbert, chamarré d'insignes et qui dirige la foule charrie, pour s'amuser, pour un fonctionnaire de la compagnie, et veut absolument lui insinuer son billet dans la main. C'est un trait typique de l'effroi créé par cette cohue sur les gens qui connaissent l'endroit.

Une heure plus tard le ciel s'ouvrait, qui avait été beau jusque là, et jetait des paquets d'eau sur la masse des spectateurs. La procession finit bon pendant que les couleurs tendres des ornements se délayaient. Ce fut même sublime, mais la foule n'était plus attirée par ce spectacle elle retirait en bon désordre vers les tramways et tentait de les prendre d'assaut. La fille d'un de nos plus estimables pèlerins s'était trouvée mal. On l'avait conduite vers une ambulance et de là à l'hôpital, mais, fort heureusement, en se substituant à un brancardier épuisé, son frère avait pu

la suivre. Et le contact avec la famille ne fut pas rompu. De la part de personne, nulle plainte. Le stoïcisme du haut clergé prêchait le calme et ensuite... on avait été prévenu.

Pour remettre les coeurs d'aplomb un concert accueillait les voyageurs à l'hôtel.

Et le lendemain, c'était Kankakee. Là nous primes contact avec le coeur avec des gens de notre langue et de notre sang.

Nous ne pourrions jamais trop les remercier de leur fraternel accueil. Le programme alla de point en point, sans accroc, depuis le défilé imposant de pèlerins en passant par l'église où M. l'abbé Dufault souhaita la bienvenue à NN, les évêques, au clergé et aux fidèles, et par la splendide réunion, si bien présidée par M. Savary, où le gouverneur de l'Etat et le maire de la ville nous vinrent souhaiter la bienvenue.

Ces mêmes souhaits nous furent exprimés en français de façon délicate par le docteur Caron. De notre côté parlèrent Mgr Chiasson, Mgr Hallé, l'abbé C.A. Lamarche, au nom des voyageurs du Devoir, dit leur regret de n'avoir point avec eux le directeur du journal: M. J.-A. Bernier, président de l'Association de nos voyageurs, qui s'exprima en anglais élégant, M. le président des Forestiers catholiques américains, M. Erard. Ce fut une fête intime, trop courte. Au départ à la gare, les adieux rappelaient les scènes d'Acadie.

Nous allions oublier ce très touchant incident: la bénédiction de la foule, à Armoij, par les trois évêques qui nous accompagnèrent: NN, SS, Chiasson, Hallé et Langlois.

Nous voici rentrés à Chicago, et bientôt en route pour Détroit. C'est la dernière étape.

L. D.

Bloc-notes

Ceux qui nous gouvernent

On pouvait lire dans le Star d'hier soir, première page, en tête de la cinquième colonne, une dépêche d'Ottawa qui commençait ainsi: "Ottawa, 6 juillet (Correspondance du Star) — A l'heure présente, le gouvernement du Canada est aux mains de lord Byng seul, qui gouverne d'après les conseils du très honorable Arthur Meighen, le seul ministre à avoir été assermenté..."

En d'autres termes, nous avons une dictature, formée de deux hommes seulement, dont l'un est le délégué de la Couronne britannique et dont l'autre a été battu et répudié par les Canadiens avant la dissolution capitale de vendredi dernier. C'est ce que certains gens persistent à prendre pour un gouvernement responsable. Au vrai, pareil gouvernement ne diffère guère de ceux que le Bas-Canada et le Haut-Canada avaient avant 1837. Les Canadiens qui se contentent d'un pareil régime et d'un retour à cette mise en tutelle du peuple par un fonctionnaire impérial et un homme public qui n'a pas eu la confiance de la Chambre pendant quatre jours auraient été, avant 1837, des bureaucrates de la pire sorte, prêts à se laisser botter par les délégués de Londres et à lécher ensuite leurs bottes.

"Dans l'intérêt général..."

Tel est le titre d'un article de l'Événement d'hier, qui applique les chapeaux libéraux québécois, dans l'intérêt général de la Province de Québec, de ne pas contracter d'alliance avec M. Henri Bourassa, et conjure M. Taschereau de ne donner aucune aide à M. King et à son parti. On lit entre autres choses dans cet article folichon, dicté par le sénateur Lespérance, ancien pseudo-nationaliste, ou par M. J.-H. Fortier, — conservateur à Ottawa et libéral à Québec, même si le Soleil ne veut pas de lui dans son camp, — ce passage de début: "Du choc de deux génies comme M. King et M. Bourassa est sortie, parait-il, une liaison qui doit embraser la province de Québec. Leurs grands-pères respectifs, Mackenzie et Papineau, ont fomenté une rébellion en 1837; qu'est-ce qui les empêche d'exploiter ce souvenir en prétendant que l'autonomie du Canada est aujourd'hui gravement menacée? A ce jeu on risque évidemment d'ouvrir les hautes de races, la désunion des vieilles provinces; mais une double

L'ancien premier ministre aiderait son successeur de ses conseils

M. Meighen a déjà reçu ses conseils depuis une quinzaine et veut se l'attacher, après l'avoir remplacé dans des circonstances restées assez mystérieuses — Sir Robert Borden tenté d'accepter — Il redeviendrait partisan politique et serait ministre sans portefeuille — L'avis d'anciens amis politiques du temps de la guerre — M. Meighen veut, en ayant avec lui sir Robert Borden, donner des gages à la haute finance et se l'attacher — Un mouvement avorté contre M. Patenaude et deux de ses collègues — Le titre de ministre et les élections

M. MEIGHEN FERA UNE CAMPAGNE DANS NOTRE PROVINCE

A ce qu'on sait aujourd'hui, une sorte d'étonnement de voir l'ancien premier ministre revenir à la vie publique, en pleine période électorale. "Les Canadiens, écrit ce journal, l'estiment beaucoup en général, à cause des services qu'il a rendus au pays pendant la guerre; mais il ne peut s'attendre à conserver cette estime s'il se décide à s'identifier de nouveau et activement au parti conservateur afin d'aider M. Meighen pendant les nouvelles élections, qui seront difficiles... De plus, n'y a-t-il pas quelque chose d'inconvenant à voir sir Robert Borden s'unir à M. Meighen à ce moment-ci? On se rappelle fort bien la persistance louable de sir Robert Borden à proclamer et à faire reconnaître le nouveau statut gagné par le Canada et les autres Dominions pendant la dernière grande guerre; or l'élection présente porte sur la question de savoir si le droit d'un premier ministre canadien d'obtenir la dissolution du parlement est limité par la coutume appliquée aux colonies de la Couronne, ou s'il est ce qu'il est en Grande-Bretagne. Après la déclaration d'égalité de statut entre la Grande-Bretagne et les Dominions que les hommes d'Etat britanniques firent pendant la guerre, sir Robert Borden s'employa toujours à faire reconnaître ce principe dans l'application. On l'a violé, pendant la période qui a précédé la présente élection. M. Meighen est devenu premier ministre en niant en pratique le principe de l'égalité des Dominions et de la Grande-Bretagne, pour ce qui regarde le droit de dissolution du parlement, et en faisant ressusciter ici un usage colonial détesté. Comment, en ce cas, sir Robert Borden peut-il accepter de faire partie d'un gouvernement qui n'a nul droit d'exister, à moins de jeter par-dessus bord le principe pour le respect duquel sir Robert Borden s'est battu maintes fois pendant et après la guerre?"

Ce que M. Robert a fait depuis six ans

Depuis sa sortie de la politique active pour des raisons de santé, à ce qu'on dit dans le temps que les amis de sir Robert Borden, l'ancien premier ministre s'est livré surtout à l'étude des questions de droit constitutionnel canadien; et il a publié là-dessus des études et fait des conférences, dans les milieux universitaires, qu'on a citées encore ces jours-ci, à propos de la façon de procéder de M. Meighen pour obtenir la dissolution du parlement. M. Ewart a cité hier un des textes de sir Robert Borden (on le trouve dans le Devoir d'hier, en page 3) pour établir que le gouverneur général, au Canada, n'a pas plus de pouvoirs constitutionnels que le roi en Grande-Bretagne, où le roi, depuis 114 ans, n'a jamais refusé la dissolution à un premier ministre qui la lui a demandée.

Sir Robert Borden et ses théories

Le retour de sir Robert Borden à la politique active, du moins pour le temps de cette élection-ci, fait gloser dans des milieux politiques où on l'a jadis appuyé, ainsi pendant la guerre.

La Manitoba Free Press, qui appuie à fond le gouvernement unionniste et tous ses actes, de 1917 à la fin de la guerre, alors que sir Robert Borden était premier ministre,

exploitait de préjugés ne saurait nuire à la superbe de nos deux héros. Une campagne démagogique dans l'ouest, une campagne antirépublicaine dans les comités canadiens-français, voilà les deux cartes truquées avec lesquelles le très patriote M. King et le très catholique M. Bourassa espèrent gagner la partie électorale qui s'engage. Il est assez intéressant de noter que le rédacteur qui, écrivant sous la dictée de MM. Fortier et Lespérance parce que l'un et l'autre ne peuvent pas rédiger un article de journal, leur prête sa plume et traduit leurs sentiments, est lui-même le petit-fils d'un homme qui tint un certain rôle lors de la "rébellion de 1837", le docteur Barnard, Anglo-protestant sympathique, comme plusieurs autres de ses compatriotes de cette époque, aux revendications populaires légitimes, et qui fut emprisonné lui-même par les Anglais à cause de ses idées favorables à l'établissement d'un gouvernement responsable. Est-ce donc si ignominieux pour MM. King et Bourassa, comme l'insinue l'Événement, d'être les petits-fils de Mackenzie et de Papineau? Le rédacteur de l'Événement n'a évidemment pas pensé à son grand-père et à son rôle honorable de celui-ci en 1837, quand il a écrit le début de son article d'hier. Pour ce qui est d'une alliance entre MM. King et Bourassa, elle n'existe que dans l'imagination de l'organisateur conservateur et de l'aspirant-ministre québécois. MM. King et Bourassa veulent le respect de la constitution et du gouvernement responsable menacés par l'autocratie de M. Meighen; et il y a derrière eux des milliers de gens qui, sans penser com-

meux sur tous les points, sont de leur avis sur celui-là, — le plus grand de l'heure. Pour remanier et adapter la formule de l'Événement aux circonstances présentes, c'est "dans l'intérêt général du Canada tout entier" qu'il faut envisager la question, non pas du point de vue étroit des torques de l'Événement ou du Mail & Empire.

Pour rallier la haute finance

Quoi qu'en pensent les anciens amis de sir Robert Borden, on sait qu'il est invité à faire partie du gouvernement Meighen à titre de ministre sans portefeuille et de conseiller constitutionnel technique et que M. Meighen n'a pas encore refusé; on ajoute le même qu'il est fort tenté d'accepter le poste. Et nombre de conservateurs comptent que sa présence dans le cabinet nouveau de M. Meighen pourrait rallier à celui-ci des groupes qui battent encore froid M. Meighen, ou restent tièdes à son endroit, — ainsi tout le groupe de la haute banque, de la haute finance et des puissances d'argent montréalaises et torontoïennes, dont les souscriptions électorales ne sont pas d'habitude négligeables.

Les chances de MM. Patenaude, Fautoux et Monty

Par ailleurs, on dit à Montréal, depuis quelques heures, qu'un grou-

pe de conservateurs anglais de notre ville ne veulent ni de M. Patenaude, ni de M. Fautoux, ni de M. Monty comme ministres de M. Meighen, estimant que leurs triples défaites de l'automne dernier, l'attitude apparemment détachée du premier envers M. Meighen, à l'époque, la malchance persistante du deuxième et la tension des relations politiques entre MM. Patenaude et Monty, doivent les écarter tous trois du pouvoir et contribuer même à les faire battre.

Notre appel à la propagande

C'est une première réponse, et comment la qualifier autrement que de magnifique? L'un de nos amis, d'un seul coup, nous envoie quarante abonnements pour la durée de la campagne électorale. Et c'est un ami qui n'a pas d'ambitions politiques! Il tient simplement à renseigner ses voisins, en les abonnant, pour la durée de la campagne, à un journal libre.

Qui voudra, selon ses moyens, suivre son exemple? On trouvera, dans une page intérieure, une annonce qui concerne spécialement ces abonnements de campagne électorale.

meux sur tous les points, sont de leur avis sur celui-là, — le plus grand de l'heure. Pour remanier et adapter la formule de l'Événement aux circonstances présentes, c'est "dans l'intérêt général du Canada tout entier" qu'il faut envisager la question, non pas du point de vue étroit des torques de l'Événement ou du Mail & Empire.

DÉCLARATION DE M. KING

"Le gouvernement provisoire, par l'intermédiaire de l'un de ses ministres intermédiaires, a publié une longue déclaration par laquelle il se défend de la dissolution du parlement sans prérogative, telle qu'elle s'est produite sur l'avis du premier ministre, contrairement au droit constitutionnel canadien et britannique. Comme conséquence la question tombe dans le domaine de la controverse. "Le gouvernement s'appuie, pour se défendre, non pas sur le droit et l'usage constitutionnels ou britanniques, tels que cités par des autorités nombreuses en Grande-Bretagne et dans les Dominions, mais sur de prétendus actes de ses prédécesseurs. L'attitude du gouvernement est expliquée dans le paragraphe suivant de la déclaration de l'hon. Hugh Guthrie, ministre intermédiaire de la justice, parue dans les journaux de mardi: "Quant aux récriminations de l'hon. M. King relativement à la façon dont le parlement a été dissous, il faut se rappeler que la procédure suivie en cette circonstance a été la même que celle que se proposait de suivre l'hon. M. King alors qu'il cherchait lui-même à obtenir la dissolution des Chambres". "D'abord, puis-je signaler que si cela était vrai ce ne serait pas une excuse de l'acte illégal et inconstitutionnel posé par le premier ministre actuel. "Dès que M. Meighen prit le pouvoir il assumait la responsabilité d'être le conseiller de Son Excellence, le gouverneur général; mais responsabilité cessait au moment même où il résignait. Si l'avis que je donnai à Son Excellence était illégal ou inconstitutionnel M. Meighen avait le devoir, en assumant le pouvoir, de l'en avertir, et d'épargner ainsi à Son Excellence, en sa qualité de représentant de la couronne, l'occasion d'adopter une attitude au sujet de la dissolution qui pouvait prêter à critique de la part du public. "Mais la déclaration spécifie très clairement que la procédure suivie en cette circonstance par l'hon. M. King était exactement la même que celle que voulait suivre l'hon. M. King quelques jours auparavant, et cette affirmation n'est pas vraie. Puis-je demander à M. Guthrie quelles sont les procédures que j'ai préparées en cette circonstance. (Suite à la page 2)

Demain: JEUDI, 8 juillet 1926. Sainte Elizabeth, V. semid. Lever du soleil, 4 h. 25. Coucher du soleil, 7 h. 44. Lever de la lune, 5 h. 09. Coucher de la lune, 22. Nouvelle lune le 9, à 6 h. 12 m. du soir. Premier quartier, le 17, à 10 h. 1 m. du soir. Pleine lune, le 25, à 9 h. 19 m. du matin.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

BEAU ET CHAUD MAXIMUM ET MINIMUM Aujourd'hui maximum 75. Minimum aujourd'hui 55. Mêmes dates l'an dernier, 74. BAROMETRE 10 heures a.m. 29.78. 11 heures a.m. 29.71. Midi 29.70.

... La Politique ...

Qui sera président du Sénat?

On parle de M. Thomas Chapais et de M. Pascal Poirier — Le sénateur Lespérance ministre sans portefeuille, M. Black à la place de M. Lemieux et M. Doucet à la place de M. Duff?

Ottawa, 7 (D. N. C.). — Comme président du Sénat au cas où les conservateurs seraient maintenus au pouvoir après les élections, on mentionne les noms des sénateurs Pascal Poirier, doyen du Sénat, et Thomas Chapais; celui-ci aurait la première chance. Le sénateur Lespérance, en supposant toujours que M. Meighen gagne les élections, sera fait ministre sans portefeuille. Il agirait comme porte-parole du gouvernement au Sénat. Vendant la peau de l'ours avant de l'avoir tué, les conservateurs font ainsi le partage des dépouilles avant d'avoir gagné les élections. Ils désignent déjà M. George Black, député du Yukon, à la place de M. Rodolphe Lemieux comme président des Communes. M. A.-J. Doucet hériterait de M. William Duff à la vice-présidence.

Les patrouilles de M. Stevens

Ottawa, 7 (D. N. C.). — M. H.-H. Stevens, ministre provisoire dans le cabinet provisoire Meighen-Drayton, commence à faire acte d'autorité. A la suite d'une saisie d'alcool opérée à Truro, N.E., il a dépêché de nombreux agents un peu partout dans la province de Québec et les Provinces Maritimes. C'est comme une espèce de réorganisation du service préventif qu'il tente et dont il se servirait en définitive comme argument électoral. Les agents de M. Stevens surveilleraient particulièrement les ports-frontières de Rock-Island, de Beebe, de la Rivière-Bleue et d'Edmundston, N.B.

M. Duncan homme de confiance

M. Walter Duncan, l'homme qui a fait l'enquête antérieure à celle de M. Paul Mercier, est comme le fonctionnaire spécial et extraordinaire du ministère des douanes. M. Stevens lui a donné un bureau dans le bâtiment de la rue Sussex à côté de M. J. Taylor, sous-ministre provisoire des douanes, en l'absence de M. Farrow qui est toujours absent.

L'opinion de sir Sydney Low

Londres, 7 (S.P.C.). — Dans un article paru dans le Daily Mail, hier, sir Sydney Low, auteur de plusieurs travaux historiques et ancien rédacteur à la St. James Gazette puis au Standard, dit que le jugement politique de lord Byng peut avoir été en faute lorsqu'il s'est agi de résoudre la situation politique canadienne, mais qu'il est constitutionnellement justifiable d'avoir tenté, quoique sans succès, de sauver le Canada d'une seconde élection générale en moins d'une année. Cette expérience de lord Byng démontre les difficultés et les complications qui peuvent parfois embarrasser un gouverneur général, ajoute sir Sydney, surtout dans ces rares mais critiques occasions alors qu'il ne peut complètement s'en rapporter à ses conseillers, mais doit se reposer sur sa propre discrétion, sa sagacité et ses connaissances.

La nomination de lord Willingdon

Toronto, 7 (S. P. C.). — Dans une dépêche d'Ottawa, le Toronto Star cite les paroles suivantes de M. W.-L. Mackenzie King à propos du câblagramme du London Standard disant que le vicomte Willingdon ne se trouvait pas sur la liste des candidats soumise par le secrétaire des Dominions à Londres et que son nom fut suggéré par M. King. "Il n'y a aucune raison pour que l'on s'objecte à la nomination de lord Willingdon comme gouverneur général du Dominion en remplacement du baron Byng. La nouvelle de sa nomination a été accueillie par l'approbation générale du Dominion. Je crois que sa nomination a été faite de la manière suivie dans le cas de ses prédécesseurs, à savoir la soumission de noms par le gouvernement anglais et l'approbation ministérielle d'un de ces noms. Cette approbation a été mutuellement accordée."

Il en sera question à la conférence impériale

Londres, 7 (S. P. A.). — Le chroniqueur politique du Daily News écrit que le refus de lord Byng de dissoudre les Chambres à la demande de M. W.-L. Mackenzie King sera mis sur le tapis par un premier ministre des Dominions à la conférence impériale en octobre. Une délicate question constitutionnelle se présentera alors, dit le chroniqueur, et la position et les pouvoirs des gouverneurs généraux seront librement débattus pour la première fois par les représentants des Dominions eux-mêmes.

M. Forke ne sera pas candidat libéral

Winnipeg, 7 (S. P. C.). — M. Robert Forke, ancien député de Brandon et chef du parti progressistes à la dernière session, nie la nouvelle publiée hier qu'il se présente comme candidat libéral à la prochaine élection fédérale. Le bruit a couru qu'il se présenterait peut-être comme candidat libéral dans Brandon ou que les libéraux ne lui feraient pas d'opposition s'il consentait à faire partie du caucus libéral. M. Forke est parti pour Brandon.

Arrivé d'Ottawa lundi soir, il a passé la matinée aux bureaux progressistes. Il a ensuite rendu visite à M. F.-C. Hamilton, président de l'Association libérale du Manitoba. Aux bureaux libéraux, on affirme que l'on insiste dans plusieurs parties du comté de Portage-la-Prairie pour présenter un candidat libéral contre M. Meighen. Une décision sera prise la semaine prochaine. M. Meighen est un progressiste pour adversaire à la dernière élection.

Visite de lord Clarendon

Londres, 7 (S. P. A.). — Le comte de Clarendon, sous-secrétaire d'Etat pour les Dominions, partira pour le Canada samedi. Il sera accompagné de M. T.-C. MacNaughten, vice-président du département de colonisation. Ils visiteront les colons anglais établis au Canada. Le but principal de leur visite est de discuter avec les autorités canadiennes les renouvellements des accords pour le transport de bon marché des immigrants et de leurs familles.

Quelques candidats en Ontario

Toronto, 7. — M. Duncan Marshall, organisateur libéral pour la province d'Ontario, a déclaré hier que M. le Dr C. C. Ross avait été choisi comme candidat libéral dans Middlesex-Est, et M. R. S. Dale, dans Wellington-Nord. La convention libérale dans Simcoe-Est, sera tenue le 14 juillet, à Wabausanah et celle de Muskoka, à Gravenhurst, le 20 juillet. M. Marshall a déclaré que les libéraux présenteraient des candidats dans chacun des comtés ontariens. Dans le comté de Carleton, on ne sait si les libéraux présenteront un candidat libéral ou appuieront un candidat conservateur indépendant.

Ce que disent les conservateurs anglais

Les associations conservatrices de Montréal ont tenu une réunion à l'hôtel Mont-Royal, hier soir. Une trentaine d'organisations d'hommes et de femmes étaient représentées. M. John Macnaughton prétend que "les gens sensés sentent qu'ils font mieux d'appuyer la conduite de lord Byng qui a conduit les troupes canadiennes à la victoire à Vimy, que les opinions de M. King qui, au cours de la guerre, a demeuré aux Etats-Unis où il retirait un salaire élevé du fonds Rockefeller". M. Macnaughton, qui est le vice-président de l'Association libérale-conservatrice, a présidé la réunion d'hier soir. "Si les principaux objets de la présente campagne électorale sont bien représentés au peuple canadien, a-t-il ajouté, celui-ci saura décider sans aucune difficulté entre le baron Byng et le petit-fils de William Lyon Mackenzie." On a adopté des résolutions pour que les candidats aux prochaines élections soient désignés par des conventions régulières des associations conservatrices de Montréal.

Dans Sainte-Marie

Les libéraux de Sainte-Marie tiendront lundi le 12 juillet prochain, une assemblée en l'honneur du Dr Hermas Deslauriers, sous les auspices des clubs Lemieux et Papineau.

M. Bumbray dans Hochelaga

Un groupe de conservateurs du quartier Hochelaga ont décidé d'offrir la candidature à M. John Bumbray, qui fut candidat aux dernières élections. On ne croit pas dans les milieux conservateurs qu'un candidat ait de grandes chances dans ce comté, mais l'on veut présenter des candidats dans toutes les divisions.

M. Herbert Martler a déclaré ce matin qu'il était tout à fait étranger à la nouvelle qu'il irait dans Argenteuil faire la lutte à sir George Perley. Il déclare qu'il n'a pris aucune décision quant à la ligne de conduite à suivre pour le moment.

M. Cardin à Montréal

M. P.-J.-A. Cardin, ex-ministre de la marine, arrivera ce soir, à Montréal. Il confèrera avec M. Alfred Lezaut, organisateur politique, et les députés de Montréal sur les mesures à adopter. Il décidera en particulier de l'attitude à prendre relativement aux conventions. L'absence de conventions lors des dernières élections a jeté beaucoup de mécontentement parmi un grand nombre de libéraux qui maintiennent que les candidats doivent être choisis non par un club politique quelconque, mais par les représentants de tous les libéraux de chaque comté. Plusieurs ne se cachent pas pour dire

42 à la fois

Jules Verne ne perd pas mais accroît son empire sur la jeunesse. Nous le voyons aux commandes que nous recevons. On ne prend pas un livre mais toute la collection. Les acheteurs sont bien inspirés; car ces livres, à la reliure résistante, constituent le fond d'une bibliothèque enfantine qui peut passer de père en fils. Il y a 42 titres et 42 volumes. Chaque volume se vend 75 sous au comptant et 85 sous par la poste. Un ami, qui l'a lu, nous prie de recommander vivement un livre d'actualité: la bonne sainte Anne au Canada et à Beauré, par le P. Bélanger. Nous le faisons d'autant plus volontiers qu'on nous demande souvent des ouvrages sur la patronne des mères de famille. En voici un écrit spécialement pour le Canada ce qui double sa valeur. LA BONNE SAINTE ANNE AU CANADA ET A BEAURÉ par le P. Georges Bélanger, rédemptoriste, volume de 225 pages, au comptoir 60s., par la poste 70s. Service de librairie du Devoir.

Mort accidentelle

Le coroner McMahon a tenu une enquête ce matin au sujet de la mort de Ludger Drapeau, 29 ans, 5936, 24e avenue, Rosemont, électrocuté hier midi lorsqu'il était à peindre une tour de la Shawinigan Power au parc Maisonneuve. Un verdict de mort accidentelle, a été rendu. Le rapport du médecin autopsiste relate que le défunt a succombé par suite des brûlures infligées plutôt que des blessures sortées en tombant du haut de la tour.

Réunion des commissaires

Les commissaires du port de Montréal se réuniront cet après-midi à 2 h. 30 pour discuter la situation présente du havre, qui ne pourra plus continuer ses travaux d'améliorations au cours de la présente saison à moins que l'on ne trouve moyen de lui fournir les subsides de \$12,000,000 demandés par le ministère de la Marine et qui n'ont pas été votés à cause de la chute du gouvernement libéral et de la brusque dissolution des Chambres. M. W.-L. McDougald, récemment créé sénateur mais encore assésamment comme tel, présidera la réunion de cet après-midi.

Le Meïta passe par le détroit de Belle-Isle

Au Pacifique Canadien revient encore l'honneur cette année d'avoir été le premier à traverser le détroit y étant entré ce matin. L'an dernier, le premier navire à passer par Belle-Isle fut le Montcalm, en route vers l'Europe, le 1er juin, et le premier à revenir du continent par le détroit est donc en retard d'un mois sur l'an dernier. On se souvient qu'il y a quelque temps le Leicester essaya de passer mais frappa une banquette et dut revenir sur sa course. Deux cargos sont passés par Belle-Isle, à part le Meïta, ces jours derniers. Ce sont le Laska, qui traversa le détroit vendredi, arrivant à Montréal ce matin et le Laval County, qui a traversé hier et est attendu en notre port demain.

Inscription en droit de M. Brodeur

Me D.-L. Desbois, procureur de l'échevin Brodeur, produit ce matin en Cour de pratique une inscription en droit au nom de M. J.-A.-A. Brodeur, pour faire renvoyer l'action de quo warranto intentée contre lui par M. J. Dupuis. Ce dernier accuse M. Brodeur d'avoir empêché la ville de percevoir \$215 de taxes, en gardant dans ses dossiers illégalement, une créance que la ville avait produite par ses huissiers, d'une vente par le sheriff. M. Desbois soutient que l'offense prétendue n'est pas comprise par la charte, comme exception. La motion a été continuée au mois de septembre prochain.

Trente personnes noyées au Japon

Tokio, 7 (S.P.A.). — Trente personnes se sont noyées et environ 4,500 maisons ont été détruites à la suite des fortes pluies de ces derniers jours dans l'ouest du Japon.

Mort de Weidfeldt

Essen, 6 (S.P.A.). — M. Otto Ludwig Weidfeldt, ancien ambassadeur d'Allemagne aux Etats-Unis et directeur général des établissements Krupp, est mort.

Examens en médecine

La reprise des examens pour les candidats malheureux de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal aura lieu le 7 septembre prochain.

que si des conventions eussent été tenues régulièrement lors des dernières élections, la députation montréalaise aurait été beaucoup meilleure et eût donné meilleur appui lors de l'affaire des douanes.

M. Patenaude parlera d'ici quelques jours

Les conservateurs admettent que M. Patenaude fera connaître son attitude en même temps que M. Meighen annoncera la composition de son cabinet et que la chose aura lieu d'ici quelques jours. S'il ne se présente pas, il alléguera que les affaires de son bureau ne lui permettent pas de se mêler personnellement de politique.

Obsèques du Dr Prévost

Le R. P. J.-I. PARE A CHANTE LE SERVICE DE SON CONFREME DE CLASSE, CE MATIN. — NOMBREUX CORTEGE DE MEDICINS, DE PARENTS ET D'AMIS

Les funérailles du docteur Albert Prévost, décédé dimanche dernier à l'hôpital Victoria, à la suite d'un accident d'auto, ont eu lieu ce matin à neuf heures à l'église St-Jacques. M. l'abbé Henri Gauthier, p.s.s., curé de St-Jacques, a fait la levée du corps. Le service funéraire a été chanté par le R. P. J.-I. Pare, S.J., confre de classe du défunt. MM. les abbés J.-T. Trudeau, aumônier du sanatorium Prévost, et Wilfrid Labrosse assistaient le célébrant comme diacre et sous-diacre. La chorale St-Jacques, sous la direction de M. Paul Tremblay, a exécuté la messe de Perosi. MM. Gaston Nolin, Hervé Gibeault, André Danjou, Alfred Legault et le Dr Verscheiden ont chanté des soli. M. Armand Pélerin touchait l'orgue. Conduisaient le deuil: MM. Guy et Jean Prévost, fils du défunt. Ses beaux-frères: MM. Paul Leduc, Pierre Leduc et le Dr Joseph Leduc. Son frère M. Armand Prévost. Ses neveux: MM. Henri Leduc, René Leduc et le Dr Noël Décaré. Ses cousins: Paul Watel, de Paris, le Dr St-Denis-Prévost, MM. Paul et Edmond Garneau, Paul Brodeur, Henri Merrill, le Dr Gustave Archambault, F.-A. Béique, Ed. Merrill, le sénateur F.-L. Béique, Jules Papineau, Noël Archambault, Eugène Béique, H.-E. Archambault. Dans le chœur, on remarquait MM. les abbés M. D. Waddell, p.s.s., M. A. Kieffer, Henri Gauthier, p.s.s., et Etienne Blanchard, p.s.s., les RR. PP. P.-A. Porsuet, H.-X. Descôteaux et Léon Lebel, S.J.

La grève des wattmen à New-York

New-York, 7. (S.P.A.). — La grève des wattmen du Métropolitain se continue aujourd'hui sans beaucoup de changement. Hier, les grévistes ont été remplacés par d'autres wattmen que la compagnie a fait venir d'ailleurs. Mais le nombre des trains a été réduit de moitié et ils fonctionnaient moins vite. Aussi un grand nombre de New-Yorkais ont-ils voyagé par le chemin de fer élevé au lieu du métropolitain qu'ils emploient d'habitude. Quelques grévistes ont été arrêtés et un voyageur a été condamné à l'amende pour avoir insulté l'un des remplaçants.

En conférence à Toronto

Toronto, 7. (S.P.C.). — Une conférence s'est ouverte ce matin aux édifices de la Législature provinciale entre les représentants du gouvernement ontarien, la Commission hydro-électrique de l'Ontario et la Water Power Commission de l'Etat de New-York pour étudier certains projets de développement des ressources hydrauliques du Saint-Laurent entre les rives canadiennes et américaines. On dit que l'Etat de New-York et la province d'Ontario sont opposés à ce que ces ressources soient contrôlées par les gouvernements canadien et américain. Mais ils devront tous deux se soumettre aux recommandations de la Commission internationale des eaux courantes.

Les inondations

Mexico, 7. (S.P.A.). — L'inondation menace d'isoler complètement la capitale et on craint que la nation ne soit bientôt menacée de famine si on n'importe pas des vivres pour remplacer la récolte que les eaux viennent de détruire. Toutes les voies ferrées sont recouvertes d'eau sur une distance de 15 ou 20 kilomètres tout autour de la ville et il est probable que le service devra être interrompu avec plusieurs villes de l'intérieur si la situation ne s'améliore pas rapidement. On semble que toute la récolte du plateau mexicain est détruite et les pertes s'élèvent à une quinzaine de millions de pesos.

Le C.N.R. est optimiste

Habifax, 7. (S.P.C.). — Les revenus du chemin de fer National dépassent tous ceux des années passées, a déclaré M. C.-W. Johnston, le gérant du trafic de ce réseau, en arrivant de Montréal, hier soir. Il dit que l'année promet d'être la plus importante encore connue pour le tourisme et que le Canadian National fait son possible pour stimuler les voyages dans les provinces maritimes. Il dit que la moisson, dans l'Ouest, promet d'être encore plus abondante que celle de l'an dernier.

Le grain en entrepôt

Il y a actuellement en entrepôt à Montréal 9,128,402 boisseaux de grain et il reste encore 28 navires des lacs à décharger. 1,177,214 boisseaux de grain ont été emmagasinés hier et 937,003 boisseaux chargés à bord des navires pour tous les ports du monde. Il reste aujourd'hui à remplir des commandes pour 2,119,410 boisseaux. Le port a reçu à date 55,658,157 boisseaux de grain contre 50,618,672 boisseaux à pareille date l'an dernier, bien que la navigation ait été ouverte beaucoup plus tard que d'habitude et on a aussi livré à date 53,547,056 boisseaux, en comparaison de 51,852,434 boisseaux à pareille date l'an dernier.

LA FRANCHISE DE CAILLAUX

Lucien ROMIER ADMIRE L'ATTITUDE DU MINISTRE DES FINANCES Paris, 7 (S.P.A.). — Même les plus violents critiques de M. Caillaux lui rendent hommage aujourd'hui pour la franchise brutale qu'il a manifestée au cours de son discours d'hier lorsqu'il a expliqué la situation réelle de la France. Seul le journal communiste l'Humanité dit que le "jeune vieux chef de file a manqué son entrée sur la scène". M. Lucien Romier, qui a refusé l'offre de M. Herriot d'occuper le poste de ministre des finances, dit dans le Figaro qu'il admire la franchise du ministre des finances lorsqu'il a déclaré que la bataille préliminaire ne fut que commencer et que l'avenir du cabinet dépend après tout du vote des modérés de la Chambre. M. Caillaux a demandé à la Chambre hier qu'on accorde au cabinet le pouvoir d'effectuer des économies et de prendre toutes les mesures nécessaires pour la stabilisation du franc par des décrets. Si ces pouvoirs sont accordés au cabinet, ce sera la première fois dans toute l'histoire de la troisième république. Il est vrai que M. Poincaré les a demandés pour transiger l'emprunt de 100 millions avec la maison Morgan de New-York. A l'exception des radicaux irréconciliables et de l'extrême droite, toute la Chambre a applaudi au programme que M. Caillaux a exposé. Les socialistes, toutefois, ont fréquemment interrompu leur ancien idole et lui ont demandé s'il désire ces pouvoirs pour lui-même ou pour le cabinet. M. Briand a répondu que le cabinet est unanime sur cette question.

LA FRANCHISE DE CAILLAUX (Suite) Pour effectuer ces avances, la commission a contracté six emprunts pour une somme globale de \$10,800,423.92. Il se compose des avances aux municipalités secourues pour acquitter leurs dettes flottantes, et pour payer leurs dépenses courantes, et d'avances aux municipalités sous la forme d'emprunts sur le capital. Pour payer les déficits d'administration, une somme de \$432,627.87; Pointe-aux-Trembles, \$389,059.50; Montréal-Nord, \$43,568.37. Pour payer les améliorations nouvelles, une somme de \$154,774.10; Pointe-aux-Trembles, \$44,168.77; Montréal-Nord, \$110,605.33.

LA FRANCHISE DE CAILLAUX (Suite) Pour rembourser les obligations dues, une somme de \$701,519.47; Pointe-aux-Trembles, \$438,828.15; Montréal-Nord, \$262,471.04; Saint-Michel, \$200,220.20. Pour payer les déficits d'administration, une somme de \$432,627.87; Pointe-aux-Trembles, \$389,059.50; Montréal-Nord, \$43,568.37. Pour payer les améliorations nouvelles, une somme de \$154,774.10; Pointe-aux-Trembles, \$44,168.77; Montréal-Nord, \$110,605.33.

Blessé d'une balle à la poitrine

Raymond Minnie a été transporté à l'hôpital Victoria, blessé à la poitrine d'une balle. John Edmonds, qui le transportait, a été arrêté pour avoir été en possession d'un auto volé. Il a comparu, ce matin, et l'enquête a été fixée au 15 juillet. Il avait ramené Minnie de Sainte-Rose. Alex Volcheko a été arrêté sur l'accusation d'avoir frappé et blessé Stephen Truck, à coups de couteau, au cours d'une querelle. Le prévenu proteste de son innocence. Wilfrid Whitten a été condamné à 4 mois de prison pour vol d'un habit propriété de Léo Lafleur. Lucien Durant a été condamné à 6 mois de prison pour vol de \$18, et de marchandises valant \$150, propriété de Peter Dastone, 2505, rue Notre-Dame ouest.

Une injonction de la maison Kraft

Le juge Martineau, siégeant en Cour de pratique a permis à la Kraft MacLaren Cheese Co. de poursuivre Théodore Provost, 1410, est, rue Sainte-Catherine, par voie d'injonction, pour \$2,000 de dommages et pour l'empêcher de se servir d'étiquettes analogues à celles de la compagnie pour vendre son fromage. La compagnie prétend que Provost vend son fromage comme étant celui de Kraft, en l'enveloppant d'étiquettes semblables à celles de la compagnie. Le bref est rapportable cet après-midi, et l'audition en est fixée au 15 juillet prochain.

Le rapport financier de la Commission métropolitaine

L'actif de cette commission se chiffre à \$10,800,423.92 — Révision de l'évaluation des municipalités qu'elle régit — Un emprunt de deux millions

Le rapport annuel de la commission métropolitaine pour l'exercice terminé le 31 octobre 1925 a été soumis et approuvé, ce matin, par les commissaires réunis en séance spéciale. M. J.-H. Lévesque, comptable, l'a préparé et M. Victor Pelletier, contrôleur des finances de la commission, l'a vérifié. L'actif de la commission, d'après ce rapport, s'élève à la somme de \$10,800,423.92. Il se compose des avances aux municipalités secourues pour acquitter leurs dettes flottantes, et pour payer leurs dépenses courantes, et d'avances aux municipalités sous la forme d'emprunts sur le capital. Pour effectuer ces avances, la commission a contracté six emprunts pour une somme globale de \$10,800,423.92. Il se compose des avances aux municipalités secourues se répartissent comme suit: Pour liquider la dette flottante, une somme de \$1,250,000; Pointe-aux-Trembles, \$588,226.21; Montréal-Nord, \$323,563.30; Saint-Michel, \$320,787.37. Pour rembourser les obligations dues, une somme de \$701,519.47; Pointe-aux-Trembles, \$438,828.15; Montréal-Nord, \$262,471.04; Saint-Michel, \$200,220.20. Pour payer les déficits d'administration, une somme de \$432,627.87; Pointe-aux-Trembles, \$389,059.50; Montréal-Nord, \$43,568.37. Pour payer les améliorations nouvelles, une somme de \$154,774.10; Pointe-aux-Trembles, \$44,168.77; Montréal-Nord, \$110,605.33.

Pour financer des travaux, une somme de \$152,138.59; Pointe-aux-Trembles, \$94,216.69; Montréal-Nord, \$48,084.62; Saint-Michel, \$9,837.28. Les municipalités contributaires ont versé une somme de \$1,117,718.90 pour venir en aide aux municipalités secourues. AUTRES AVANCES La commission, de plus, a avancé aux municipalités contributaires, à même ses emprunts, les sommes suivantes: Outremont, \$1,900,000 et \$220,000; Saint-Laurent, \$160,000; Verdun, \$462,000, \$383,000, \$325,000 et \$550,000; Montréal-Est, \$320,000, \$142,000, et \$46,000; Hampstead, \$185,000; LaSalle, \$155,000 et \$172,460; Saint-Pierre, \$45,000; Lachine, \$121,325.22; Mont-Royal, \$200,220.80. Les contributions des municipalités à la commission métropolitaine pour l'année 1924-25 ont été comme suit: Montréal, \$341,875.06; Westmount, \$25,196.96; Outremont, \$15,027.86; Verdun, \$9,191.47; Lachine, \$6,084.46; Montréal-Est, \$4,988.58; Mont-Royal, \$3,372.81; Montréal-Ouest, \$2,932.74; Saint-Laurent, \$1,785.19; Saint-Pierre, \$2,006.49; Hampstead, \$1,344.37; LaSalle, \$1,222.87. Total: \$414,928.06. La commission, ce matin, a ordonné une révision de l'évaluation dans les municipalités qu'elle régit. Elle a des soumissions pour un nouvel emprunt de deux millions.

LA COMMISSION METROPOLITAINE (Suite) Pour rembourser les obligations dues, une somme de \$701,519.47; Pointe-aux-Trembles, \$438,828.15; Montréal-Nord, \$262,471.04; Saint-Michel, \$200,220.20. Pour payer les déficits d'administration, une somme de \$432,627.87; Pointe-aux-Trembles, \$389,059.50; Montréal-Nord, \$43,568.37. Pour payer les améliorations nouvelles, une somme de \$154,774.10; Pointe-aux-Trembles, \$44,168.77; Montréal-Nord, \$110,605.33.

LA COMMISSION METROPOLITAINE (Suite) Pour effectuer ces avances, la commission a contracté six emprunts pour une somme globale de \$10,800,423.92. Il se compose des avances aux municipalités secourues se répartissent comme suit: Pour liquider la dette flottante, une somme de \$1,250,000; Pointe-aux-Trembles, \$588,226.21; Montréal-Nord, \$323,563.30; Saint-Michel, \$320,787.37. Pour rembourser les obligations dues, une somme de \$701,519.47; Pointe-aux-Trembles, \$438,828.15; Montréal-Nord, \$262,471.04; Saint-Michel, \$200,220.20. Pour payer les déficits d'administration, une somme de \$432,627.87; Pointe-aux-Trembles, \$389,059.50; Montréal-Nord, \$43,568.37. Pour payer les améliorations nouvelles, une somme de \$154,774.10; Pointe-aux-Trembles, \$44,168.77; Montréal-Nord, \$110,605.33.

D'ICI AU 5 OCTOBRE, LE "DEVOIR" POUR \$1.25

Pour se renseigner pendant la campagne électorale — Une série d'articles de M. Bourassa — Pour la propagande — Retenez votre numéro — Les Franco-Américains. La campagne électorale est virtuellement ouverte. Ce sera l'une des plus vives, mais aussi l'une des plus intéressantes qui aient eu lieu depuis la Confédération. Des problèmes d'une gravité considérable y seront forcement discutés d'un bout à l'autre du pays. C'est le temps pour tous les électeurs de se renseigner à fond. Pour leur faciliter cette besogne, pour aider à la diffusion du journal, l'administration du "Devoir" consent pour \$1.25 un abonnement spécial valable d'ici au 5 octobre, ce qui signifie toute la campagne électorale et la période qui la suivra immédiatement. IL VA DE SOI QUE CET ABONNEMENT SERA RIGOREUSEMENT PAYABLE D'AVANCE, QUE LE PRIX DEVA ACCOMPAGNER LA COMMANDE ET QUE NUL ABONNE NE SERA MIS SUR CETTE LISTE SPECIALE SANS AVOIR VERSE AU PREALABLE CETTE SOMME DE \$1.25. (NOTRE INFORMATION) Nous ne négligerons rien de ce qui dépendra de nous pour informer nos lecteurs sur les tenants et les aboutissants de la campagne électorale. Le travail que nous avons fait pendant la dernière campagne montre ce que l'on peut attendre de notre personnel. UNE SERIE D'ARTICLES DE M. BOURASSA Nous publions mardi un premier article de M. Bourassa sur la crise politique. C'est l'intention de notre directeur, au cours de la campagne, de discuter à fond, en les reprenant par la base, les problèmes constitutionnels que soulève l'élection et la situation de fait créée par la crise. L'importance que dans tous les milieux, hostiles ou sympathiques, on attache déjà à l'attitude de M. Bourassa, l'étude qu'il a faite depuis trente ans de ces problèmes constitutionnels, son franc parler laissent assez deviner l'intérêt qu'offriront ces articles. NOUS NE NEGLIGERONS PAS LE RESTE L'attention particulière que nous serons contraints de donner à la politique pendant toute cette période ne nous fera point négliger les autres questions qui méritent vraiment l'attention du public. Nous nous efforcerons, au contraire, de leur donner un intérêt et une variété nouvelle. EN VILLE L'offre que nous faisons ci-dessus ne peut, à cause des règlements postaux, s'appliquer à la ville de Montréal ni à sa banlieue. Nous prions donc tous ceux qui, pendant cette période d'intérêt intense, voudront ne pas manquer leur journal de donner chez leur fournisseur ordinaire une commande ferme, qui permettra à celui-ci de toujours leur conserver leur numéro. POUR LES ETATS-UNIS Bon nombre de Franco-Américains tiendront sans doute à être tenus au jour le jour au courant de ce qui se passera au Canada pendant les mois prochains. Pour \$1.50, ils pourront bénéficier, dans les conditions mêmes que nous venons d'indiquer, des avantages que nous offrons aux lecteurs du Canada. POUR LA PROPAGANDE L'occasion est très favorable pour la propagande. Nous prions nos amis d'en tirer tout l'avantage possible. Nous ferons, de notre côté, tout ce qui dépendra de nous pour les aider.

CROISIERE DANS L'EXTREME-NORD

Le "Beothic", qui remplacera l'"Arctic", partira ces jours-ci pour faire des explorations dans l'Arctique canadien de l'Arctique.

Ottawa, 7. — Le service administratif des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, ministère de l'Intérieur, est chargé de voir aux préparatifs de la croisière entreprise chaque année dans l'Arctique canadien de l'Arctique et il espère que cette fois-ci le départ pourra s'effectuer vers le 10 juillet. La visite des postes de l'extrême nord sera faite par le "Beothic", navire phoque de 2.700 tonnes, à vitesse de dix nœuds, frété au gouvernement pour cette expédition par la Jobs Seal Fisheries Company, Limited, de Saint-Jean (Terre-Neuve), en remplacement de l'"Arctic", retiré du service. Au point de vue de la sécurité et du confort qu'un navire doit présenter pour l'hivernage dans les régions boréales, l'"Arctic" pouvait difficilement être surpassé. Malheureusement, toutefois, sa construction remonte à une époque déjà lointaine et, vu l'accroissement graduel du nombre de postes à visiter et l'augmentation correspondante du personnel et des ravitaillements à transporter, l'acquisition d'un vaisseau plus spacieux et plus rapide s'imposait. L'"Arctic", après qu'on en eût enlevé quelques accessoires, a été remis à l'agent de liquidation pour qu'il en dispose au mieux des intérêts du gouvernement.

Le "Beothic", dont la vitesse et le jaugeage sont supérieurs à ceux de l'"Arctic", a été reconstruit en novembre dernier à Newcastle-on-Tyne (Angleterre) pour la chasse au phoque. Le Lloyd britannique l'a classé A1 pour la navigation polaire et sa première campagne a été un vrai succès, car il est revenu avec une prise totale de 48.420 peaux.

Cette année, le départ de l'expédition sera Sydney, en Nouvelle-Ecosse, au lieu de Québec. Les postes déjà établis seront visités et l'on essaiera de terminer l'établissement de celui de la presqu'île de Bache sur l'île Ellesmere, latitude 79° nord. Il avait fallu, l'an dernier, à cause des glaces qui empêchaient d'accoster à cet endroit, laisser les matériaux et les approvisionnements à Fram Havn, environ quinze milles au sud de la presqu'île. Le "Beothic" les reprendra et étendra de franchir le détroit de Rice et la baie de Buchanan pour atteindre l'emplacement du nouveau poste. Au retour, si le temps et les conditions le permettent, le navire fera également une croisière dans les détroits de Lancaster et de Jones et rentrera au port vers la fin de septembre ou le commencement d'octobre.

M. George F. Mackenzie sera cette année encore chef de l'expédition. L'une des conditions de la charte-partie stipule que les services de l'équipage actuel du "Beothic" seront retenus. Le capitaine Falk, commandant du navire, qui a long-temps navigué dans les baies de Baffin et d'Hudson ainsi que dans les eaux avoisinantes, conservera son poste. Une dizaine de gardes-mesures fédéraux iront faire la relève des postes septentrionaux. Le Dr L. J. Weeks, qui faisait partie de la dernière expédition à titre de géologue, sera de nouveau attaché au personnel; il ira, avec son adjoint M. Maurice Haywood, établir une base à Pangnirtung, détroit de Cumberland. Ils resteront dans les régions boréales jusqu'en octobre 1927 et recueilleront pendant ce temps des données géologiques et géographiques sur l'île de Baffin. Les noms des autres membres de l'expédition seront annoncés plus tard.

IL Y A QUINZE ANS

Le Devoir du 7 juillet 1911. Sa Sainteté Pie X écrit une lettre au délégué apostolique des Etats-Unis pour encourager le mouvement entrepris en ce pays pour promouvoir la paix dans le monde.

Une dépêche de Tanger annonce qu'un traité secret a été signé entre la France et le sultan du Maroc, en vertu duquel la France garantirait la souveraineté du sultan et fournirait des troupes pour maintenir les tribus dans l'obéissance.

Les Etats-Unis et l'Angleterre soumettront à l'arbitrage plusieurs vieilles questions pécuniaires dont quelques-unes remontent à 1812.

La chaleur torride a fait cinq victimes à Montréal durant la journée d'hier; il est mort cent personnes à New-York en quatre jours des suites d'insolation et de prostration.

Le circuit aérien d'Europe s'est terminé par la victoire de Beaumont qui est resté dans les airs 23 heures et 22 minutes et a parcouru 950 milles. Roland Garros s'est classé deuxième, Vidort, troisième et Védriens quatrième.

La Cie Richelieu et Ontario fait l'inauguration officielle de son nouveau vapeur, le Saguenay.

La journée de huit heures pour les mineurs anglais

Londres, 7. (S.P.C.) — Faisant ce qu'il a lui-même nommé un geste moral, le gouvernement a fait annoncer à la Chambre des Lords, hier, que la troisième lecture du bill augmentant à huit heures par jour le travail des mineurs dans les mines est remis à jeudi. On a expliqué que le gouvernement en est venu à cette décision après avoir appris que certains propriétaires de mines ont voulu profiter de cette loi pour faire des offres injustes à leurs mineurs quant aux salaires. Lord Salisbury a déclaré que le premier ministre Baldwin s'est même engagé à ne pas faire adopter cette loi si les mineurs ne sont pas traités avec justice.

Quoiqu'il soit peu probable que le bill soit complètement rappelé, au moins maintenant, on croit que son adoption définitive sera retardée jusqu'à ce qu'on ait reçu l'assurance des propriétaires de mines que les mineurs seront bien traités.

LES ZOUAVES A GRAND'MERE

LA PROCHAINE REUNION GENERALE AURA LIEU A LA TUQUE — LISTE DES OFFICIERS ET DES AUMONIERES

Grand'Mère, 7 (D.N.C.) — Par une décision prise à la réunion de l'état-major général des Zouaves Pontificaux Canadiens, lors de la réunion tenue en notre ville et qui s'est terminée lundi soir, on a décidé que le prochain congrès annuel des Zouaves se tiendra à La Tuque dans le cours de l'été prochain.

Les membres de l'état-major présents à Grand'Mère étaient: le R. P. Daignault, aumônier général des Zouaves Pontificaux Canadiens; le colonel commandeur C.-R. Rouleau, le lt-col. N.-S. Benoit, le major du régiment, Georges Gagné, le commandant du camp, le capitaine adjudant-major Louis-Alphonse Lefebvre, l'officier d'ordonnance Robert Pinard, les ordonnances Robert Pinard et P. Dionne, les majors-adjoints W. Casabon, Willie Juneau et Charles Lamarche.

Les vieux zouaves, soldats de Pie IX suivants étaient aussi présents: Max Ferron, F.-X. Dumontier, H. Martineau, B. Lamarre, D. Leclair, Geo. Charbonneau, Nap. Saint-Germain, M. Jannard, P.-H. Laflamme, E. Day, Nap. Rouleau et O. Cossette.

Officiers du 1er bataillon présents: le commandant-adjutant J. Durocher, le cap-adjutant-major Louis-Alphonse Lefebvre, l'adjutant J.-H. Paquet, l'ordonnance A. Dussault.

2e bataillon: le com. chevalier J.-B. Durocher, le com-adj. J.-Israël Lafontaine, l'ord. N.-C. Francoeur.

3e bataillon: le com. Geo. Francoeur, le capt-adjutant-major A.-J. Tremblay, l'adjutant A. Lambert et l'ord. J.-N. Simard.

Les capitaines de compagnies: 1er bataillon: Geo. Julien, Québec; E. Lamothe, de LaTuque; C.-A. Martineau, de Sacré-Coeur; J.-P. Tremblay, Limoilou; S.-P. Duval, de Notre-Dame-du-Chemin.

2e bataillon: les capitaines A. Frenière, de St-Hyacinthe; J.-O. Valois, de Sorel; Arthur Beaulieu, de Grand'Mère; W. Lacroix, de Shawinigan.

3e bataillon: les capitaines J.-N. Simard, de l'Immaculée-Conception; A. Lambert, de Saint-Zotique; Victor Massé, de Joliette; Art. Lacombe, de Saint-Clément; A. Dubois, de Saint-Paul.

Le capitaine A. Dubé, des Trois-Rivières, était remplacé par M. J.-I. Lafontaine, et le capitaine Jean-Marie, de Coaticook, par V. Davignon.

Les aumôniers présents: l'aumônier général des Zouaves, le R. P. Daignault, S.J.; 1er bataillon: le P. Courtois, de Québec; l'abbé Bourbeau, de La Tuque; l'abbé Lord, du Sacré-Coeur; le P. Maurice, capucin, de Limoilou; le P. Sigouin, S.J., de Notre-Dame-du-Chemin; le P. Joffret, eudiste, de Chicoutimi.

2e bataillon: l'abbé Fréchette, remplacé par l'abbé J. Gélinas, pour les Trois-Rivières; l'abbé Saint-Pierre, de Saint-Hyacinthe; l'abbé Gagné, de Sorel; le chanoine L.-R. Laflèche, de Grand'Mère; l'abbé Matteau, de Shawinigan.

3e bataillon: l'abbé N. Champagne, de Saint-Zotique; l'abbé Ferland, de Joliette; et l'abbé Paquin, de Saint-Clément.

LE RADIO

Ce soir, à Montréal

CHYC (Northern Electric, 411), 7 à 8 h. p.m., orchestre de l'hôtel Queen's, sous la direction de M. G. R. Markowski.

8 h. 45 p.m., Ev. Jones et son orchestre WTAM, directement du studio, grâce à la courtoisie de la Canada Steamship Lines, Ltd.

10 h. 45 p.m., programme musical par Art. Tipaldi et ses Melody Kings, du grill de l'hôtel Ritz-Carlton.

M. N. S. Richards, directeur du studio.

Programme de demain

Postes canadiens

Tous les horaires sont d'après le temps de l'Est.

MONTREAL

CKAC, 410.7, 4h., bourse, température, etc. 9h., le poste émettra le programme du CNRM.

CHYC, silencieux.

CFCE, 411, 12h. 35, orchestre du Mont-Royal, température, bourse, heure exacte, etc.

POSTE CNRM MONTREAL (411)

Concert de Jeudi le 8 juillet à 9 heures p.m.

O Canada. Ouverture: Cavalerie légère (Supplé) par le trio Markowski. Neapolitan Nights (Zamenick) par le trio Markowski. Piano: Humoresque (Grieg) par M. Oscar O'Brien. Grand opéra: La Traviata (Verdi) par le trio Markowski. Chant: par Mlle Viola Benoit avec accompagnement d'orchestre. Musique populaire par le trio Markowski. Violoncelle: Réverie (Dumkler) par M. Lucien Labelle. No. No, Nanette (Youmans) par le trio Markowski. Violon: Salterella (Vieuxtemps) par M. G. R. Markowski. Valse: Sunrise and You (Penn) par le trio Markowski. Chant: The Amorous Goldfish et Chant de Florian (Godard) par Mlle Viola Benoit, soprano, avec accompagnement d'orchestre. Gemmes musicales de Tschaikowsky par le trio Markowski.

OTTAWA

CNRO, silencieux.

TORONTO

CKNC, 356.9, 8h., orchestre et concert.

CFCA, 356.9, 11h., orchestre.

CNRT, 356.9, silencieux.

MONCTON

CNRA, 291, silencieux.

Postes américains

WEAF, 491.5, 6-12h., orchestre.

WEBJ, WFBB, WGBS, WGCP et WLWL, silencieux.

WHN, 381.2, 8-12h., orchestre.

WJZ, 454.3, 7-12h., musique.

WMCA, 340.7, 7-12h., musique.

WNYC, 526, 6h., sélections de piano.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES CORDONNIERS

Les locaux Nos 1, 2, 3 et 4 pour les monteurs, machinistes, traceurs, tailleurs du cuir à semelle du syndicat catholique national des cordonniers se réunissent ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Il y aura rapport de l'agent d'affaires, M. G. Laurier; rapport de l'exécutif; rapport des officiers.

Qu'on n'oublie pas que c'est dimanche prochain qu'a lieu le grand programme annuel du syndicat des cordonniers. Cette fête de famille aura lieu au terrain du Bien-Etre de la Jeunesse, Bout-de-Jolie. Le programme des amusements est de tout premier ordre. Les prix sont nombreux et d'une exceptionnelle valeur. Qu'on vienne en foule; que l'on se rende dès 1 heure p.m.

ASSOCIATION DES PLATRIERS

L'Association des plâtriers de la province de Québec se réunit ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Rapport de M. J.-A. St-Pierre sur les différents chantiers qu'il a visités, sur les placements opérés et sur les activités générales de l'Association. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

OUVRIERS TEXTILES NO 3

Le local No 3 des ouvriers textiles du Syndicat catholique national se réunit ce soir à 8 h. 15, à la salle du collège St-Henri, rue St-Jacques. Rapport de M. J.-A. Blais, agent d'affaires. Rapports sur les activités de l'organisation. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES TYPOS

Le syndicat catholique des typographes se réunit ce soir, à 8 h. 15

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus ferré" que soi" --dirait Lafontaine

Avocats Jean Fautoux, L.L.B. Aldéric Blain, L.L.B. BLAIN & FAUTEUX AVOCATS Immeuble Duluth, chambre 21, Main 5125 80 ouest, rue Notre-Jame. Montréal

Médecin Téléphone Plateau 6347 Dr J.-M.-E. Prevost des hôpitaux de Paris, Londres et New-York. Voles urinales, reins, vessie, maladies vénériennes — Clinique privée. 84 HUTCHISON MONTREAL

Professeur 259, rue ONTARIO E. LeBlond de Brumath Bachelier des Universités de France et d'Avant. Officier d'Académie — Aviseur. Préparation à l'étude de la médecine, du droit, de l'art dentaire, de la pharmacie et aux diplômes d'instituteur.

Avocat Tél. Bureau: Main 5555 Domicile: Est 0983 Eugène Simard, b.a., l.l.l. IMMEUBLE "SAUVEGARDE" 92, Notre-Dame Est Montréal

Notaire Téléphone: Main 3213 Horace Lippé Placements d'argent — Réglements de successions — Administration de propriétés, etc. 11, PLACE D'ARMES MONTREAL

Professeur Tél. Uptown 4915 Cours préparatoires du professeur René Savoie, I.C.I.E. Bachelier des-arts et sciences appliquées. Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire. Cours classique, commercial, leçons privées. 696 SHERBROOKE OUEST

Dentiste Bureau: Upt. 5393 Tél. Rés. 5173 Dr J.-E. Chalifoux Extraction sans douleur — Méthodes modernes 149, RUE VINET — Angle SAINT-JACQUES

Notaire Tél.: Amherst 3629 Chs Archambault, C.C.S. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir 792 MONT-R-O-Y-A-L EST au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier

Economie? Cesser d'annoncer pour économiser. c'est agir comme celui qui arrêterait sa montre pour sauver du temps.

Dentiste En face du théâtre St-Denis Dr Julien Piché DENTISTE 1596 RUE SAINT-DENIS Montréal Tél. Est 6187

Notaire Main 1859 Bélanger & Bélanger Prêts hypothécaires 30 rue St-Jacques — Montréal

Orfèvre M. Josse, de nos jours, ne compterait plus sur Molière pour faire savoir qu'il est orfèvre. Sa carte dans notre Bottin, publierait partout sa compétence. Faites de même.



Le CARBONE Vous Oblige A Ralentir!

QUAND votre moteur "cogne" et fait défaut en montant une côte, vous pouvez généralement en imputer la cause au carbone.

Des particules de carbone, dures comme des grains de sable, ont envahi les cylindres et dérobent une partie de l'énergie et de la puissance de votre moteur, gâchant le plaisir que vous escomptiez. Elles occasionnent l'usure prématurée des segments de pistons, des parois de cylindres, des tourillons et des coussinets. Tout cela coûte cher à réparer, aussi, ne répétons-nous jamais trop que le carbone est aussi destructif qu'il est inutile.

Vous pouvez lutter contre le carbone avec la Marvelube, la nouvelle huile à moteur "Imperial" obtenue par un procédé nouveau. La Marvelube combat efficacement toute formation de carbone dans les cylindres!

Cette incomparable huile à moteur renferme infiniment peu de carbone. Elle est extraite du Pétrole brut péruvien — reconnu le plus riche du monde en substances lubrifiantes — par le procédé Marvelube qui a été perfectionné par l'"Imperial Oil Limited" qui en a la propriété exclusive. Il est impossible de se procurer une autre huile de même qualité, car cette Compagnie contrôle à la fois la source de production et le procédé d'épuration.

Remplissez-en votre carter aujourd'hui, et vous serez d'avis que cette huile est telle que nous la décrivons.

Il y a six variétés de Marvelube, y compris la Marvelube "F" pour les Fords. Une de ces variétés est tout à fait appropriée à la marque de votre voiture. Elle se vend dans tous les postes de distribution de l'"Imperial Oil" et partout ailleurs chez les bons marchands. Le prix de détail régulier de la Marvelube, prise en vrac, est de 35c. la pinte.

IMPERIAL OIL LIMITED

L'Huile à Moteur



Marvelube

Combat avec succès la formation du Carbone

Page du Foyer

Les jolis accessoires...

Une maison meublée de meubles sans luxe et même défranchis peut avoir du cachet et une originalité de bon goût grâce à de jolis bibelots, non pas choisis et éparpillés au hasard, mais disposés pour attirer les regards et leur plaire. Et encore, une maison pourra s'enorgueillir d'un mobilier rare et n'avoir que l'aspect d'un étalage de magasin, si, ici et là, un cadre, un vase, des chandeliers, des assiettes aux couleurs vives, ne viennent pas révéler le goût et la personnalité des gens qui l'habitent.

Ces bibelots ne sont pas des choses qui s'achètent en un jour. On ne va pas dans un seul magasin pour les acquérir. C'est au hasard, et de temps en temps, que, les voyant dans une vitrine, vous reconnaîtrez que dans telle de vos pièces, cette potiche ou ce cadre ferait bien, comme auprès d'une de vos fenêtres, ou sur la corniche d'une cheminée, tel accessoire vous apparaît soudain comme l'ornement idéal...

Et si je vous parle de ceci en plein été, c'est que les vacances et le voyage sont souvent l'occasion de très chères trouvailles. C'est à la campagne qu'il vous arrivera de découvrir dans les maisons les plus ordinaires de jolies faïences, ou quelques meubles vraiment antiques, que vous pourrez obtenir à prix raisonnable. Ne

laissez pas les Américains vous voler le... trésor national!

Et l'été est encore une saison propice, parce qu'à la ville, le commerce s'endormant un peu au plus fort des chaleurs, les prix diminuent. Et dans des soldes de porcelaine, de poteries, de bougeoirs, qui dira les jolies choses que vous aurez à bon compte?

Et surtout, ceci ne veut pas dire qu'il faut acheter beaucoup et sans discernement! Examinez votre maison: n'hésitez pas à mettre de côté pour les prochains bazars tout ce que vous avez au comme cadeau, et qui est banal, et embarrasse sans embellir. Ces banalités disparues, remplacez-les par des vases bien choisis, ou autre chose. Il y a des boîtes de laque ou de bois, des lampes, des porcelaines, d'amusants petits services à café soi-disant pour deux, mais si petits qu'on ne peut que les admirer... du verre décoré, qui est d'un effet absolument ravissant. Mettez un de ces vases ou plats en verre décoré sur une table que le soleil vient illuminer, et venez me dire si vraiment ce n'est pas merveilleux?

Que chaque bibelot-choisi soit ainsi placé dans l'endroit où il ressortira mieux. Et surtout ayez-en peu mais de très jolis.

Cousine GILLETTE

CES DEUX FEMMES EVITENT UNE OPERATION

Elles racontent comment le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham s'est interposé entre elles et l'hôpital



MME SUSAN DAYMAN

Colborne, Ont. — "Quand je me suis mariée, j'étais maigre, faible et souffrais toujours. J'ai vu les médecins et ai pris des remèdes. La vie m'était à charge, les médecins disaient qu'une opération me soulagerait, mais mon mari s'y opposait. Avant les réclames du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, je décidai de l'essayer pour me soulager sinon me délivrer. Je n'avais pas fini la bouteille que j'étais mieux, après cinq bouteilles, ma santé était améliorée. J'ai aujourd'hui trois filles, un garçon, je fais tout mon ouvrage. Je suis sur le retour de l'âge et dois ma bonne santé au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham." — Mme Susan Dayman, R.R. No 5, Colborne, Ontario.

Soulagement d'un autre cas grave Philadelphie, Pa. — "Je désire vous faire savoir ce que le Composé Végétal a fait pour moi. Mon premier bébé mourut à quatre mois et demi, un an et neuf mois après, j'avais un deuxième bébé. Quand mon premier bébé mourut, j'étais très affaiblie par les douleurs, maux de tête et l'épuisement. J'allai voir un médecin qui insistait sur l'opération, dont je ne voulais pas, car je déteste les hôpitaux. Maman à qui j'en parlais me dit: "Tu n'as pas besoin de ça! On m'a dit la même chose quand j'étais jeune, mais j'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et employé le "Sanative Wash" de Lydia E. Pinkham pour les pertes, et tout alla bien." Grand-maman m'a dit la même chose. Alors, j'ai pris le Composé Végétal et employé le "Sanative Wash". J'étais mieux après la première bouteille, et quand j'ai pris la sixième, j'étais en bonne voie de rétablissement, mes douleurs disparues et la faiblesse aussi. J'ai trois garçons en pleine santé, et je ne cesse de louer vos remèdes." — Mme Caroline Nagy, 2717 Sears St., Philadelphie, Pa.

Tirage de broderies chinoises pour les missions

Mercredi, le 30 juin, sous la présidence de Mmes A. Berthiaume, présidente des Dames Associées des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception et F. Prud'homme, présidente du cercle de couture de l'Ouvroir, a eu lieu le tirage des magnifiques broderies chinoises, mises en rafle au profit des missions.

C'est à la maison-mère des soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception qu'eut lieu cette fête de la charité à laquelle assistaient plus de cent vingt-cinq personnes. Après le tirage, le thé fut servi. Voici les noms des heureux gagnants du tirage:

1er prix: No 8704, Mlle Y. Blain, 5445 Notre-Dame. 2ème prix: No 2473, Mme H. Cardinal, 3365, rue Cartier. 3ème prix: No 11556, Mme L.-A. Bailly, Champlain, Qué. 4ème prix: No 1232, Mme A.-J. Laurence, 280, Ave Outremont. 5ème prix: No 8111, M. Fabbé Rod. Mercure, ptre, Huberdeau, Qué.

Les dames organisatrices adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette rafle, de quelque manière que ce soit, spécialement par la vente des billets!

Les pavages à Westmount

Le conseil municipal de Westmount a accordé à la Cie Sicily Asphaltum Paving le contrat pour trois pavages, au prix de \$34,285 à savoir:

Avenue Atwater, de la rue St-Anthoine à la rue Ste-Catherine; rue Ste-Catherine, à l'ouest de l'avenue Greene, et l'avenue Thornhill. Le conseil a reçu des félicitations pour l'installation d'une grande horloge en fleurs à l'extrémité ouest du parc Westmount; c'est la troisième ville au monde qui possède un pareil ornement.

Insistez pour Avoir le lait de Magnésie "Phillips"

A moins que vous ne demandiez le "Phillips", vous pourriez bien ne pas obtenir le lait de magnésie original prescrit par les médecins depuis 50 ans comme antacide, laxatif, correctif. Chaque bouteille contient un mode d'emploi complet. A n'importe quelle pharmacie.

LES PRIX A NAZARETH

LISTE DES GENEREUX DONATEURS

Les Religieuses de l'Institution des Jeunes Aveugles, Nazareth, tiennent à remercier, par la voie des journaux, toutes les personnes généreuses, qui par leurs dons, en nature ou en argent, ont contribué à faire de la distribution des prix, à Nazareth, une véritable fête. Elles aiment en outre à assurer, ces bien-faiteurs, dont les noms suivent, du souvenir particulièrement reconnaissant, de tout le personnel ecclésiastique:

M. M. Boivin Wilson & Co., \$25; le Dr Hector Cyphrot, \$25; Wm.-J. Daly, \$25; Jos. Beaubien, \$20; La Commission Scolaire, district centre, \$18; Fabbé L. Perrin, P.S.S., curé de Notre-Dame, \$15; A. Fortin, \$12; Rougier Frères, \$10; Bastien & Bastien, \$10; Hector Bernier, \$10; J.-J. Joubert, \$10; Sanche & Cardinal, \$10; Hodgson Sumner & Co., \$10; Mlle L.-P. Timmins, \$10; MM. Jos. Giguère, \$10; Romain Pelletier, \$10; R. Gagnier, (France), \$10; Trois amies des Aveugles, chacune \$10; Mme E. Druesse, New-Brunswick, N.-J., \$5; Deux amies des Aveugles, chacune \$5; MM. Perrault & Raymond, \$5; A.-P. Erigon, \$5; Un ami des Aveugles, \$5; C. Robillard, Cie, Lée, \$5; Sir Lomer Gouin, \$5; l'hon. Rodolphe Lemieux, \$5; R.-A. Girard, \$5; l'Alliance Nationale, \$5; Mendoza Langlois, \$5; J.-A. Vaillancourt, \$5; l'abbé Gerald-J. McShane, curé de St-Patrice, \$5; Daly & Morin, \$5; Herbert Marler, N.P., \$5; H. Jamin, N.P., Magog, P. Q., \$5; J. Christian & Cie, \$5; l'hon. C.-P. Beaubien, \$5; Ad. Ménard, \$5; Alf. Racine, \$5; J.-O. Grand, \$5; La Société St-Jean-Baptiste, \$5; Mme J. Vanier, \$5; MM. l'abbé M. Beaudoin, V.F. curé de St-François d'Assise, \$5; Hurtubise & St-Cyr, \$5; "La Prévoyance", \$5; Mlle Marie-Emma Rosconi, \$5; A. Houle, G.M., \$5; MM. A.-S. Lavallée, \$5; La Banque d'Épargne, \$5; Geo. Bourbonnais, \$5; William Desbarats, \$5; J.-A. Dubois, \$5; Jules Hamel, \$5; l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse, \$5; Charles Laurendeau, \$5; Mlle Lucrèce Gravel, \$5; M. A. Letondal, Dr en M., \$5; Miles Alb. Roussel, \$5; Juliette Boyer, \$5; M. Antonius Provost, Québec, \$5; Mme C.-C. Routhier, \$5; Deux amies des Aveugles, chacune \$5; MM. Geo. Decary, \$5; Noël Bourassa, \$5; Romuald Charlebois, \$3; Electric Supply Co., \$3; Stuart Biscuits, \$3; Jean Fittes, \$3; L.-O. Grothé, \$2.50; Chas Desjardins, \$2.50; Mlle Aude Lapointe, \$2.50; Lari-vier Incorporée, \$2; MM. Beaubien & Lamarche, avocats, \$2; Sir Hormisdas Laporte, \$2; D. Gratton Co., \$2; Kavanagh, Lajoie, Lacoste, \$2; Langevin & Forest, \$2; L. Martineau & Cie, \$2; Jos. Deslauriers, \$2; Mlle D. Lemaire, Drummondville, \$2; Parizien & Frères, Limitée, \$2; John-G. Nelson, \$2; H. Martin, \$2; Linfroi Valiquette, \$2; Hudon, Hébert, Chaput Limitée, \$2; Laporte & Martin, \$2; l'abbé J.-C. Lacasse,

EATON

TELEPHONE UPTOWN 7000

Les Souliers Blancs

si-élégants pour l'été

SUR toutes les plages à la mode, que voit-on actuellement? des souliers blancs en chevreau, canevass ou peau de daim. Souvent le talon, une partie de la bride, ou un joli motif appliqué sont en imitation de peau de reptile. Voyez notre belle variété de nouveaux souliers blancs pour dames. \$5.00 à \$7.50 en canevass, et \$6.00 à \$14.00 en chevreau.

Souliers pour dames
* * *
Deuxième étage

Souliers de I. Miller, en chevreau blanc avec boucles finies, argentées. 10.00.

MAGASIN OUVERT DE 9 A.M. A 5.30 P.M. ET PENDANT JUILLET ET AOUT FERME TOUTE LA JOURNÉE LE SAMEDI

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

La Bonne Cuisine

PERDRIX AU CHOUX

Dresser la perdrix comme le faisain mais en plumant la tête. Faire revenir quelques morceaux de poitrine de porc frais et maigre coupés en dés, les retirer; dans la graisse qu'ils ont rendue, faire revenir un ou plusieurs pommes de chou cabus. Si la pomme est grosse la couper en quatre, si elle est petite en deux seulement. Enlever les choux, les poser sur un plat. Faire revenir les perdrix, mouiller avec du bouillon ou à défaut, un peu d'eau. Remettre les dés de petit salé, ajouter quatre ou cinq petits oignons, quelques morceaux de carottes, du sel, du poivre, un bouquet garni, mettre du feu dessus et dessous la casserole, une demi-heure après faire un roux peu foncé, le mouiller avec la sauce des perdrix, le verser sur la perdrix sans rien déranger en secouant seulement la casserole pour mélanger le roux, laisser cuire pendant 2 heures à petit feu.

GATEAU GRANDE VITESSE

1/2 tasse de beurre, 1-1/3 tasse de cassonade, 2 oeufs, 1/2 tasse de lait, 1/2 tasse de raisins, une tasse et 2 tiers de farine, 3 cuillerées à café de poudre à pâte, 1/2 cuillerée à café de cannelle, 1/2 cuillerée à café de muscade, 1/4 de tasse de cacao. Mettre le tout dans un bol dans l'ordre indiqué. Battre 3 minutes. Faire cuire 35 à 40 minutes dans moule bien beurré.

CONSEILS PRATIQUES

PROTECTION DE L'ETAMAGE DES GLACES

Si solide qu'il soit, l'étamage des glaces et des miroirs est assez rapidement altéré par le contact de l'air qui s'infiltré sous les cadres. C'est pourquoi il est bon de le recouvrir d'un vernis séchant rapidement, qui est ainsi constitué et

Le pharmacien préparera:

- Térébenthine 720 grammes
- Résine Dammar 150 "
- Kaolin 90 "
- Graphite pur 100 "

On chauffe jusqu'à parfaite dissolution et l'on applique en couches continues.

LA BLANCHÈRE DU COU

On peut aisément, par les soins journaliers, obtenir un cou parfaitement blanc. Pour cela l'emploi de la lotion suivante est très recommandée:

Lait d'amandes amères: 2 cuillerées à bouche, eau de roses; un demi verre, teinture de benjoin: une cuillerée à café.

Mélanger bien le tout et ajoutez un demi-litre d'eau bouillante, puis jetez aussitôt ce mélange sur une pincée de fleurs romarin placées dans un pot en porcelaine. Couvrez et laissez infuser un instant, puis passez à travers un linge fin et lotionnez votre cou après un lavage avec un savon à la glycérine.

Essayez légèrement. Cette opération peut être répétée matin et soir. Vous pouvez aussi bien préparer une certaine quantité de cette lotion qui s'emploie froide en doublant ou triplant les roses indiquées ci-dessus. Vous tiendrez alors le flacon contenant ce liquide dans un endroit frais.

DEUXIEME RECETTE

La crème fraîche additionnée de jaunes d'oeufs et de jus de citron donne aussi d'excellents résultats employée tous les soirs en se couchant. Un jaune d'oeuf pour 4 cuillerées de crème; battre le tout et ajouter le citron, on passe ce mélange sur tout le cou à l'aide d'un linge fin et on laisse sécher.

Le "Devoir" publie les meilleurs feuilletons, toujours choisis avec un grand souci de moralité.

Condolances

A une réunion spéciale du Bureau Médical de l'hôpital Notre-Dame tenue le 5 juillet 1926 les membres ont exprimé leurs vifs regrets de la mort de leur collègue le docteur Albert Prévost et il a été proposé par le professeur Benoist, président, et adopté à l'unanimité que le Bureau se fasse l'interprète des médecins de l'hôpital pour offrir à la famille leurs plus sincères sympathies et que copie de la résolution soit envoyée aux journaux pour publication.

Henri GARIÉPY, Secrétaire du Bureau Médical de l'hôpital Notre-Dame.

Appelez notre nouveau numéro de téléphone

Plateau 4121

Notre ancien numéro de téléphone est relié aux lignes et remplacé par Plateau 4121. Prenez-en note dès maintenant car il vous faudra l'appeler souvent et vous vous épargneriez des retards si vous connaissiez le vrai numéro. Vous obtiendrez très vite la communication avec Stanford car il y a 12 fils pour vous servir. Service rapide de téléphone, service rapide au magasin, service rapide de livraison, et exactitude dans tous les cas.

Poulets nourris au lait et frais tués, de 3 livres à 3 livres 1/2, la livre... 38

Canards du lac Brome, frais tués, de 5 à 6 livres, la livre... 45

Biftecks menus, portions de toutes grosseurs, la livre... 55

Quartiers d'avant d'agneau de printemps, avec menthe fraîche, la livre... 35

Epinards monténégrins croquants, la livre... 10; 3 livres... 25

Melons d'eau géants, chacun \$1.25

Poulets à griller frais tués
Poulets d'incubateurs
Dindes grasses
Chapons nourris au lait

Gros pigeonneaux
Jeunes pigeons
Poules nourries au lait
Nes grasses

Stanford's Limited

128 Mansfield Street
12 Téléphones-Plateau 4121

Feuilleton du "Devoir"

LE PRETENDANT DES DEMOISELLES BERGERON

par M. GOUDAREAU

(Suite)

Le soir, j'en gémissais devant Toinon et Colette, en rappelant le souvenir des trois premières entrevues de Madeleine pour lesquelles j'avais été conviée... Une contenance qu'on donnait à Madeleine, une occasion de dire: "Voilà sa petite sœur... Mais oui, la chère petite sœur, dont on s'occupe tant, dont on a été presque tuteur".

Made aurait pu tirer parti de la situation, me caresser, me couvrir d'un oeil tendre ses enfants, cette sœur si maternelle... L'excellente créature n'y songea jamais.

—Estime-toi heureuse, a déclaré Toinon... Tu peux faire des études de moeurs fort intéressantes et tu

accumuleras ainsi des documents dans la mise à jour te sera, plus tard, dans ta vieillesse, une véritable source de distractions.

Ma vieillesse!... Dieu!... Qu'elle est irritante, cette Toinon!... Ne dirait-on pas que ma jeunesse est morte et enterrée!

—Mais oui, appuya Colette... Tu cherches ta voie... observe, mon enfant: la vie est une comédie... Tu publierais ensuite un livre vécu, bourré d'observations personnelles, que tu intitulerais: "Histoire de l'entrevue", avec ce sous-titre: "Documents inédits et conseils, fruits d'une longue expérience, pouvant servir à l'établissement des demoiselles de bonne famille et sans dot"

... Ce sera plein d'intérêt et en plus comme instructif.

Je tournai le dos à mes sœurs, assez mécontente... L'instant d'après, je revenais vers elles, faisant appel à leur jugement.

—Croyez-vous qu'on me permettra et de relever mes cheveux?... Car enfin, avec mes deux tresses revenant sur les épaules, je commence à être grotesque. Voyons... pensez-vous?... Deux petits tortillons sur les oreilles.

Toinon et Colette s'exclamèrent à l'envi...

—Ah!... non, tu rêves!...

—Enfin, j'ai presque 18 ans... A mon âge, vous relevez tous vos cheveux...

—Ma chérie, tu n'as pu saisir la progression...

—Quelle progression?... Vas-tu encore me casser la tête avec des chiffres?...

—C'est limpide, ma petite; moi, j'ai relevé mes cheveux à 18 ans et 6 mois; Colette à 18 ans et un mois, Sophie à 17 ans et demi; Olympe à 17 ans juste; Blanche et Yvonne à 16 ans; Madeleine à 15... Mais toi, Miette, tu es la dernière... tu es la benjamine... tu as

l'air de sortir de ta coquille. De beaux jours s'écouleront avant que ce geste symbolique, qui classe une jeune fille dans le rang, te soit permis.

—Eh bien!... en voilà une façon de pratiquer l'égalité!... Et nous vivons en République.

—Eh! ma chère! s'écria Toinon, grande tenante de l'ancien régime, justement.

—Tu ne vas pas me faire croire que cette forme de gouvernement puisse avoir une certaine influence sur la manière plus ou moins enfantonne ou plus ou moins jeune fille dont je relèverai mes cheveux?

—Parfaitement... —Prouve!... s'écria Colette qui s'amusa beaucoup.

—Sous l'ancien régime, commençait Toinon, mollement étendue sur sa chaise longue et après avoir jeté un regard circulaire et caressant sur ses petites choses surannées, sous l'ancien régime, les 25,000 francs, qu'on nous octroie en se servant la ceinture et qui actuellement ne valent pas plus que le néant, constituaient une dote fort convenable... Les fortunes revenant aux fils aînés, il s'ensuivait que les jeunes filles étaient toutes logées à la même enseigne... Comme les trois

quarts de nos pareilles, nous eussions apporté nos beaux yeux et nos petites qualités: une dot fort convenable, le ciel s'étant montré clément à notre égard... Enfin, à cette époque, on mariait les jeunes filles, très couramment, à 17 ans, 16 ans, 15 ans même. Nos sœurs depuis longtemps eussent déployé leurs ailes.

—Conclusion, s'écria Colette, tu porteras une magnifique chignon, une robe à longue traîne... Il est probable même que tu serais en possession d'un époux.

—La belle époque!... m'écriai-je. Et, au lieu de cela, je suis Miette, à qui l'on refuse, à 18 ans, deux modestes tortillons sur les oreilles, qui relèvera ses cheveux à 25... prendra les robes longues à 30 (si c'est la mode) et aura sa première entrevue à 63 ans... Ah! ce progrès... Parlez-moi du bon vieux temps!... Quand donc le roi relèvera-t-il sur son grand cheval blanc?... J'ai envie de lui envoyer une adresse signée: Les jeunes filles s'entendent...

Le matin de l'entrevue, au petit déjeuner, il y eut de quoi mourir de rire.

Grande discussion au sujet de la

toilette de Made.

—Simplicité, disait cette dernière.

—Élégance, protestait maman.

—Simplicité dans l'élégance, suggéra Toinon, de ce ton superbe ment railleur qu'elle affecte souvent... On dirait toujours un dresse qui regarde d'un air de pitié se mouvoir les simples mortels.

—Mets ta robe de tous les jours, a grommelé papa en coupant du pain dans son café au lait, et qu'il n'en soit plus question.

—Anselme, voyons, comment peux-tu parler de ce ton léger?... La chose peut paraître futile... elle a son importance... Qui sait l'influence que peut avoir une robe ou un chapeau?...

—Ce n'est pas de la coquetterie!... Saint François de Sales, lui-même, ne disait-il pas que?...

—Ah! ma bonne amie, si tu savais ce que c'est fatigant d'entendre parler mariage du matin au soir.

—Mais, enfin, tu t'es bien marié, toi?...

—Oui, je me suis marié... oui, a crié papa d'un air rageur... Mais, au moins, j'ai laissé vivre mon père dans une douce quiétude pendant de longues années... Jusqu'à l'âge

de 40 ans, je ne prononçais même pas le mot mariage devant lui... Je ne me serais jamais permis de l'importuner en gémissant chaque jour: "Je veux me marier... Je veux me marier..."

Colette éclata de son beau rire impertinent. Un murmure de révolte courut dans nos rangs. Ce qui mettait le comble à notre indignation, c'est que papa avait cru bon, pour imiter nos voix, de prendre un ton nasillard qui ne rappelait rien nos organes assez harmonieux.

—Avons-nous jamais parlé ainsi? protesta Olympe en fronçant le sourcil.

—J'ai oui dire, mon petit papa, lança Colette avec aplomb, que vous aviez fait le tourment de la vie de grand-père par votre obstination à ne pas vouloir du mariage. Si vous aviez chanté devant lui le grand air matrimonial, c'est été à son oreille, une chanson délicieuse.

Papa n'eut que le temps de foudroyer du regard l'impudente; déjà, Toinon, de sa voix lente et musicale, prenait à son tour la parole, tout en gagnant la porte de son pas majestueux.

(A suivre).

ANTIKOR-LAURENCE

ENLÈVE PROMPTEMENT LES CROUS VERRUS ET DURILLONS. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25¢

PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

or; Librairie Notre-Dame, 1 chapelet monté en or; La Cie J.-B. Roland, bracelets et colliers; M. Omer DeSerres, 1 volume; M. E. Lessard, 1 volume; C.-W. Lindsay, \$5 de disques; Dr Mirault, différents habits; Doran Kahala, articles de toilette; J.-S. Fy & Sons, 10 lbs de chocolat.

Un député et un maire ordonnés prêtres

Paris, 24 juin (Par courrier) — Dimanche, Mgr Castellani, archevêque de Chambéry, s'est rendu à l'abbaye des Bénédictins de Haute-combe, où il a conféré le sacerdoce au marquis de Bourcy, ancien député de la 3e circonscription d'Evreux pendant plus de vingt-cinq ans, ainsi qu'à M. Duchaux, ancien maire breton pendant plusieurs années.

LETTRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c franco 5ème série... 80c franco Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

Les enfants pleurent pour avoir "Castoria"

Préparé spécialement pour bébés et enfants de tout âge

Mères, le Castoria de Fletcher et en usage depuis plus de 30 ans comme succédané agréable et inoffensif de l'huile de ricin, du parégorique, des gâtes pour la dentition et des sirops calmants. Il ne contient aucun narcotique. Un mode d'emploi éprouvé est décrit sur chaque paquet. Les médecins partent le recommandent. Celui que vous avez toujours acheté porte la signature de

Chas. H. Fletcher.

LA VIE SPORTIVE

LE CHAMPIONNAT SERA EN JEU DIMANCHE A GUYBOURG

Les parties décisives pour le championnat de la saison dans la Ligue Indépendante seront jouées dimanche prochain au parc Guybourg, alors que les clubs se rencontreront dans l'ordre suivant:

1. 30 Ahuntsic vs Hochelaga.

2. 30 Beaujeu vs Guybourg.

Ahuntsic et Beaujeu sont actuellement égaux pour la première position. Une victoire pour l'un et une défaite pour l'autre veut dire que l'heureux gagnant sera indiscutablement bon premier et participera au détail de la Ligue à la fin de la saison.

De leur côté, Guybourg et Hochelaga n'ont pas encore dit leur dernier mot dans cette course enlevante au championnat. Un dernier espoir leur reste et ils combattent avec énergie pour se remettre sur un pied d'égalité avec leurs rivaux.

Le club Guybourg aura presque un alignement nouveau en vue de cette lutte importante. Mécontent de la tenue de ses joueurs, dimanche dernier, le Père Fullum a congédié cinq de ses recrues américaines, Healy, Dresser, McCormick et Mayforth seront les seuls réguliers que le public reverra à l'oeuvre.

Dubé, le fameux short-stop, du Longueuil a été cédé au Guybourg et s'alignera avec ce club dimanche prochain. Deux étoiles locales dont nous faisons le nom pour le moment ont aussi été engagées par le Père Fullum. Le Beaujeu aura certes un adversaire digne de lui et devra se surpasser pour vaincre. Hochelaga se prépare aussi à offrir une vive résistance au club Ahuntsic. Défaits par la faible marge d'un point aux mains du Beaujeu, les équipiers du gérant Armand Zappa veulent à tout prix prendre leur revanche sur le vainqueur du Guybourg. On se souvient que l'Hochelaga et le Ahuntsic luttaient onze manches lors de leur dernière rencontre et que le premier sortit vainqueur. M. Lapelle est actuellement en voyage aux Etats-Unis et il se pourrait qu'il nous arrive avec l'acquisition d'un nouveau lanceur.

Ces nouvelles ne donnent qu'une faible idée de l'ardeur avec lequel se prépare tous les clubs de la Ligue Indépendante à jouer leurs derniers atouts dans le dernier double-header de la première série qui aura lieu dimanche prochain au parc Guybourg.

LES SERIES DE LA LIGUE DE LA CITE

SAINTE-LAURENT S'ALIGNERA CONTRE LE SYNDICAT SAINT-HENRI, DIMANCHE, AU NATIONAL ET L'ATHLETIC CONTRE LE SAINT-JEROME

La Ligue de la Cité jouera ses parties dimanche prochain au terrain du National et nul doute que les nombreux partisans de ce circuit qui demeurent dans l'est et dans le centre de la ville qui n'ont pu aller à Saint-Laurent les deux derniers dimanches seront très contents d'apprendre cette nouvelle et qu'ils se porteront en grande foule dimanche prochain au populaire terrain de la partie est, et en plus d'un beau programme que la Ligue mettra à l'affiche, elle réserve à ses partisans une agréable surprise, car des travaux importants ont été faits aux estrades; une série de loges nouvelles a été construite du genre de celles qu'il y a présentement au Forum, alors les spectateurs auront un confort qu'aucun autre terrain puisse offrir; le terrain lui-même sera réparé, et de cette manière le public est sûr de passer une agréable journée.

Pour le programme lui-même, nous verrons dans la première partie les leaders de la Ligue le Saint-Laurent s'attaquer à la puissante équipe de Liguori Laurin, le Syndicat Saint-Henri, et celui qui pourra dire à l'avance laquelle des deux équipes triomphera, celui-là fera une fortune, car déjà de nombreuses gageures sont faites sur le résultat de cette partie. Le Syndicat Saint-Henri nous semble présenter une équipe la plus dangereuse du circuit du président Thibault depuis l'acquisition de "Bill" Irving comme lanceur qui a battu dimanche dernier le fameux Athlétique, et de Wingo comme receveur que tous considèrent comme l'un de nos meilleurs receveurs. Ces deux acquisitions de Liguori Laurin ont été certainement un coup de maître, et avec les autres joueurs comme C. Watson, Kenny, Chapman, N. Brown, N. Carter, Petelle, Desrosiers, H. Clément et R. Paquette, le club Saint-Laurent n'aura pas une partie gagnée d'avance, mais d'un autre côté l'équipe du gérant, Beaujeu possède elle aussi un alignement formidable, car en Cardinal, les deux Rochon, Grogre, Dan Cousineau, Gaur, Taillefer, Beaudoin et le "southpaw" qu'est Rosaire Larivière, qui vient de signer trois parties en huit jours, il ne faudrait pas prétendre que ce club n'est pas en mesure de faire une dure lutte au Syndicat de Saint-Henri, en tout cas ces deux clubs vont batailler pour remporter la victoire.

Dans la seconde partie nous verrons au prises l'Athlétique et le Saint-Jérôme et cette partie-là devrait être aussi intéressante, car les deux gérants de ces deux clubs sont de vieux rivaux que tous connaissent bien, nous voulons dire Billy Jones et "Bébé" Bélanger, et quand ces deux clubs se rencontrent nous savons que la lutte est toujours enlevante au possible et que la stratégie de ces deux hommes joue toujours un grand rôle. Demain nous donnerons quelques notes sur la composition de ces deux clubs.

La direction du club Athlétique annonce qu'elle a donné congé à Onésime Royer, son capitaine, et qu'il sera remplacé par une étoile du losange.

Grande course d'entraînement

Le club Excelsior-Henderson organise pour dimanche une course d'entraînement, de Montréal aux Trois-Rivières. Les cyclistes qui désirent y prendre part sont priés de s'adresser à M. Lucien Handfield, le président de la section cycliste, afin de recevoir les instructions nécessaires. Cette course est organisée par le club Excelsior-Henderson afin de familiariser les coureurs pour la grande course qui aura lieu le 18 juillet de Montréal aux Trois-Rivières. Des arrangements seront faits pour dimanche prochain pour aider les coureurs sur la route en cas d'accidents. Information Plateau 3458.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE AMERICAINE

Cleveland 000000000—0 8 4
à Chicago 00041012x—8 13 2
Carr et Sewell; Blankenship et McCurdy.

Saint-Louis 000200300—5 7 0
à Detroit 100001000—2 9 2
Wingard et Schang; Daus et Manion.

Boston à Philadelphie, remise à cause du terrain détrempé.

LIGUE NATIONALE

Chicago 000012000—3 9 1
à Pittsburgh 000000000—0 4 2
Blake et Gonzales; Bush et Gooch.

Deuxième partie
Chicago 00020 2 3 1
à Pittsburgh 00210 3 2 2
Arrêtée par la pluie à la cinquième manche.

Osborne et Hartnett; Meadows et Smith.

Cincinnati 0000000203—5 12 2
à St-Louis 0002000000—2 5 2
Mays et Picinich; Alexander et Vick, O'Farrell.

Brooklyn à Boston: partie remise à cause de la pluie.

LIGUE INTERNATIONALE

Jersey City 000100010—2 7 1
Newark 000000000—0 3 0
Cantrell et Freitag; Daley; Chesterfield, Twombly et Schulte.

Buffalo 000000014—5 8 3
Syracuse 20113400x—11 3 3
Stryker, Bryce et Pond; Miller, Barnes et Neibergal.

Toronto 022010000—5 7 0
Rochester 200001100—8 3 3
Stewart et Styles; agby et Devine.

Reading 200000000—2 9 0
Baltimore 02220000x—6 7 1
Byrd, Ellis et Lynn; Earnshaw et Cobb.

Reading 1000000—1 3 1
altimore 4000000x—5 7 2
(Sept manches)

Marquis et Hill; Slappey et McKee.

ASSOCIATION AMERICAINE

Kansas City 5 13 2
St-Paul 6 15 2
Meine et Shinault; Piggras et Hoffman.

Columbus 3 8 2
Bismiller et Hruska; Deberry et Devorner, Meyer.

Minneapolis 4 10 0
Milwaukee 3 6 1
Benton et Gowdy; Gearin et Mc-Neney.

Toledo-Indianapolis, Partie ajournée à cause de la pluie.

POSITION DES CLUBS

NATIONALE

G.	P.	P.C.	
Cincinnati	47	31	603
Pittsburg	39	33	542
St-Louis	40	36	528
Brooklyn	38	32	520
Chicago	40	37	517
New-York	37	39	489
Philadelphie	30	44	405
Boston	29	45	392

AMERICAINE

G.	P.	P.C.	
New-York	50	26	658
Chicago	44	36	550
Philadelphie	42	35	545
Cleveland	41	38	519
Washington	38	36	513
Detroit	38	40	487
St-Louis	34	44	436
Boston	21	53	283

INTERNATIONALE

G.	P.	P.C.	
Baltimore	54	26	675
Newark	51	33	607
Toronto	52	34	605
Buffalo	51	34	600
Rochester	41	42	494
Jersey-City	38	46	452
Syracuse	26	55	321
Reading	19	62	235

La réunion de Niagara Falls

Niagara-Falls, Ont. 7. — La piste du parc Stamford, à Niagara-Falls a fermé ses portes, hier après-midi. Le gérant, M. C. Dewar, a annoncé que le meeting commencé depuis samedi, avait été interrompu.

La réunion de Niagara-Falls devait se continuer jusqu'à samedi. Hier les officiers de la piste n'ont pas payé la taxe de \$7,500 requise par le gouvernement de la province d'Ontario.

AU PARC LAFONTAINE

Voici les parties qui seront jouées ce soir dans les doubles junior du tournoi de classification du parc:

à 6h. 30 — Couvrette-Girard vs Leclair-Gauthier.

Bergeron-Daoust vs Jodoin-Forget.

à 7h. 15 — Bienjeannot-Dubuc vs gagnant.

Couvrette-Girard vs Leclair-Gauthier.

LE TENNIS

LE TOURNOI INTERMEDIAIRE DE LA PROVINCE

Malgré les petites averse qui sont tombées au cours de l'après-midi et qui ont mis un peu trop d'humidité sur les terrains, toutes les parties de tennis dans le tournoi intermédiaire ont été jouées à l'exception d'une. Cette rencontre entre Park et Deschenes sera jouée aujourd'hui.

Marcel Rainville qui est le favori dans le tournoi et qui a été le premier joueur semé a dû se dépenser beaucoup pour gagner contre J. R. Logan du M. A. A. Rainville gagna facilement le premier set en jouant toujours très dur mais dans le second set, il se relâcha quelque peu et Logan gagna par 7-5. Rainville dut se servir de toute son expérience pour gagner le troisième set au cours duquel Logan fit des coups superbes. La partie s'est terminée en faveur de Rainville par 6-2, 5-7, 7-5.

Clegg, Hugman et Durand, les adversaires les plus dangereux que Rainville aura à rencontrer pour décrocher le championnat, ont tous gagné facilement.

Voici les résultats des parties d'hier:

SIMPLES

P. Fontaine, Outremont, bat G. F. Basham, Valois, 6-2, 4-6, 6-4; D. B. Mansur, Sun Life, bat G. H. Sonne, Outremont, 6-1, 7-5; J. T. Shanahan, Verdun, bat G. McRobie, Westhill, 6-3, 2-6, 6-3; H. Vennor, Notre-Dame de Grâce bat A. J. Hamel, St-Georges, 8-6, 6-4; A. Valois, Verdun, bat F. S. Loun, Westhill, 6-1, 6-4; Paul Valois, Lafontaine, bat G. H. Stoddard, Westhill, 6-8, 6-2, 6-3; E. Durand, Outremont, bat J. T. Shanahan, Verdun, 6-2, 6-2; D. B. Mansur, Sun Life, bat A. A. Tousaw, Sun Life, 6-3, 6-1; P. Fontaine, Outremont, bat J. Schuler, Outremont, 6-0, 6-4; G. H. Raper, Westward, bat L. P. Beaubien, Outremont, 6-0, 6-1; M. Rainville, Outremont, bat J. R. Logan, M. A. A., 6-2, 5-7, 7-5; C. W. Kenwood, Westward, bat A. R. Taylor, Sun Life, 6-1, 6-1; H. B. Gilbert, Westhill, 6-1, 6-1; M. Rowe, Westhill, 6-4, 6-1; J. M. McDougall, Westhill, bat T. Johnson, Longue-Pointe, 6-3, 6-1; P. Deschenes, Verdun, bat T. Merrigan, Verdun, 6-4, 6-2; P. Thibaud, Outremont, bat W. Ashworth, Westhill, 6-3, 7-5; C. W. Kenwood, Westward, bat C. A. Brown, Westhill, 7-5, 1-6, 6-4; L. Clegg, M. A. A., bat M. Beany, Heights, 6-1, 6-3; R. A. Vau, Outremont, bat H. B. Gilbert, Westhill, 6-3, 6-4; E. Beaujeu, Lafontaine, bat L. K. Strader, Westward, 6-1, 7-5; C. W. Hugman, M. A. A., bat F. J. McMartin, Westward, 6-1, 6-1; J. M. McDougall, Westhill, bat J. H. Brown, Westhill, 6-2, 6-8; E. P. Lanthier, Westward, bat P. Thibaud, Outremont, 4-6, 7-5, 6-1.

A WESTWARD

12.00 — Simples — W.-R. Park vs P. Deschenes.

4.00 — Simples — E.-P. Lanthier vs gagnant Park-Deschenes.

5.00 — Simples — L. Clegg vs H. Vennor. Doubles — G. McRobie et C.-B. Fraser vs B.-F. Savage et L.-F. Martin; T.-E. Wardrop et A.-A. Tosaw vs J. Schuler et J.-R. Thérien; A. Taillefer et A. Beaudry vs L.-K. Strader et E.-P. Lanthier; C.-H. Peters et M.-H. Budden vs F.-S. Mount et W.-P. Walker; A.-J. Hamel et Harry Rose vs D. Clark et G.-H. Stoddard.

5.30 — Simples — V.-W. Hugman vs J.-M. McDougall; A. Valois vs C.-W. Kenwood.

6.00 — Doubles — J. et G. Dpiorek vs T. Merrigan et J.-T. Shanahan.

6.30 — Doubles — V.-W. Hugman et P. Wickham vs E.-N. Snow et W. Read.

7.00 — Doubles — W.-R. Park et L. Clegg vs C.-W. McDougall et W. A. Smart; A. Valois et P. Deschenes vs C.-O. Evers et J.-H. Weir; G.-S. Edgell et C.-W. Kenwood vs G.-H. Sonne et D.-S. Munro.

TROISIEME JOUR

Première course, à réclamer, \$800, 2 ans, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, \$800, maidens de 2 ans, nés au Canada, 5 furlongs.

Troisième course, à réclamer, \$800, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné deux fois depuis le 20 mai. Six furlongs.

Quatrième course, handicap hurraie, \$1,200, handicap pour 3 ans et plus, six furlongs.

Cinquième course, Prix Sherbrooke, \$1,000, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné deux fois depuis le 20 mai, ou une course de \$1,500 en 1925-26, autre qu'à réclamer, 1 1-16 mile.

Sixième course, à réclamer, \$800, 2 ans et plus, nés au Canada, 1 1-16 mile et 70 verges.

Septième course, à réclamer, \$800, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné deux fois depuis le 7 juin, 1 1-16 mile.

POUR LE CHAMPIONNAT DU CANADA

Victoria, C.-A., 6 — Les représentants de Montréal dans le tournoi pour le championnat du Canada ont prouvé qu'ils n'étaient pas à dédaigner dans chacune des classes du tournoi de tennis. Aikman et Mile Seager ont facilement défait leurs adversaires dans les doubles mixtes.

Mile Seager n'a perdu que deux parties dans son simple contre Mlle Thomas. Aikman n'a perdu qu'une partie contre Wainright, dans sa partie de simple et il a gagné par 6-1, 6-0.

Voici les résultats des parties d'hier:

SIMPLES POUR HOMMES

C.-W. Aikman, Montréal, bat Wainright, Victoria, 6-1, 6-0.

DOUBLES POUR HOMMES

Dr Dunsworth, Edmonton, et W. Martin, Regina, battent Leech et Ismay, Victoria, 6-0, 6-2.

Leroy Rennie et G. Nunns, Toronto, battent Hoogs et Langlie, Seattle, 6-0, 1-6, 6-4.

DOUBLES MIXTES

Melle Seager et Aikman, Montréal battent Mile Munro et McGill, Vancouver, 6-3, 6-2.

SIMPLES POUR DAMES

Mile Seager, Montréal, bat Mile D. Thomas, Duncan, B.-C., 6-2, 6-0.

DOUBLES POUR DAMES

Mlle Burke et Mlle Fraser, Edmonton, battent Mile Pan et Mile Miller, Victoria, 6-3, 8-6.

LE CHAMPIONNAT DES POIDS-MOYENS

Paul Berlenbach et Jack Delaney se batront la semaine prochaine à New-York pour le championnat de la classe et les partisans du Canadien français trouveront très intéressant l'article suivant que Sam Taub écrit dans le "Morning Telegraph" de New-York.

"Paul Berlenbach a été installé favori à 11 pour 10 qu'il retiendra son titre lorsqu'il rencontrera le Canadien français Jack Delaney. On m'informe aussi qu'on donne 1 pour 3 que Paul knockoutera Jack et les mêmes cotes que Delaney arrête Berlenbach.

Peut-être que notre manière de voir les mérites respectifs des deux boxeurs est différente, mais nous croyons que ce devrait être 10 pour 1 que Berlenbach ne dispose pas de Delaney. Ce dernier peut être mis hors de combat, comme qu'il

LA RÉUNION D'ETE A DORVAL

Le programme comporte un distribution de \$50,000 en bourses — L'ouverture est fixée au 16 juillet

Le Meeting du Dorval Jockey Club s'ouvrira le vendredi, 16 juillet et se terminera le 23 juillet. Un montant de près de \$50,000 sera distribué en bourses pendant les sept jours de courses. Les plus faibles bourses seront de \$800. C'est donc dire que les prix offerts attireront à Dorval la meilleure classe de chevaux et que le public verra du sport de tout premier ordre.

Les officiers du club sont: président, Alfred Richard; vice-président, Donat Raymond; gérant, Jos. Catarinich; assistant-général, H. A. Letourneau; secrétaire-trésorier, Léo Dandurand; secrétaire des courses, Joseph McLennan.

Voici le programme complet du prochain meeting:

Premier jour:

1ère course, maidens de 2 ans, \$900, 5 furlongs, 110 livres.

2e course, à réclamer, \$800, 3 ans et plus, nés au Canada, 6 furlongs.

3e course, à réclamer, \$800, 3 ans et plus, 1-2 furlongs.

4e course, Prix Lachine, \$1,200, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné deux fois depuis le 20 mai ou n'ayant pas gagné une course de \$2,000 en 1925-26 autre qu'à réclamer, 1 1-16 mile.

5e course, Prix Kildare, \$1,000, 3 ans, qui n'ont pas gagné 2 courses de \$700, autres qu'à réclamer, un mille et 70 verges.

6e course, à réclamer, \$800, 3 ans et plus, nés au Canada, 1 1-16 mile et 70 verges.

7e course, à réclamer, \$800, 3 ans et plus, 1 mille et un furlong.

Deuxième jour:

1ère course, à réclamer, \$800, 2 ans et plus, 6 furlongs.

2e course, prix Junior, \$800, 2 ans, n'ayant pas gagné \$700 3 fois, ou \$2,850 depuis le 30 mars, autre que courses à réclamer, 5 1-2 furlongs.

3e course, Prix Bate Dorval, \$1,000, 3 ans, n'ayant pas gagné \$1,850 autre que des courses à réclamer en 1926. Six furlongs.

4e course, Handicap Queen's Hotel, \$2,000, coupe présentée par l'hôtel Queen's. Handicap pour 3 ans et plus, 1 1-16 mile.

5e course, Prix Mountainview, \$1,000, 3 ans et plus, nés au Canada, n'ayant pas gagné \$705 en 1926 ou \$1,055 depuis le 1er juin 1925, autres qu'à réclamer, 1 mille 70 vgs.

6e course, à réclamer, \$800, 3 ans et plus, 1 mille 70 vgs.

7e course, à réclamer, \$800, 3 ans et plus, 1 1-16 mile.

QUATRIEME JOUR

Première course, à réclamer, \$800, maidens de 2 ans, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, à réclamer, \$800, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Troisième course, à réclamer, \$800, maidens de 3 ans et plus, 6 furlongs.

Quatrième course, handicap Mt. Royal, \$1,200, 3 ans et plus, qui ont gagné 2 courses à réclamer, 1-16 mile.

Cinquième course, Prix Pina, 3 ans et plus, \$1,000, qui n'ont jamais gagné deux courses autres qu'à réclamer. Un mille.

Sixième course, à réclamer, jockeys maidens, \$800, 3 ans et plus, nés au Canada, n'ayant pas gagné deux courses en 1926, un mille et 70 verges.

Septième course, à réclamer, \$800, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné depuis le 20 mai 1925, 1 1-16 mile.

SIXIEME JOUR

Première course, à réclamer, \$800, 2 ans, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, à réclamer, \$800, 2 ans, nés au Canada. Conditions plus tard.

Troisième course, à réclamer, \$800, 3 ans, 6 furlongs.

Quatrième course, handicap Lakehatch, \$1,200, 3 ans et plus. Un mille et 70 verges.

Cinquième course, Prix Arena, 3 ans et plus, \$1,000, n'ayant pas gagné \$1,355 autre qu'à réclamer en 1925-26. Un mille.

Sixième course, à réclamer, \$800, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné à ce meeting. Un mille et un furlong.

Septième course, à réclamer, \$800, 3 ans et plus, 1 1-16 mile.

SEPTIEME JOUR

Première course, à réclamer, \$800, 2 ans, n'ayant pas gagné à ce meeting, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, à réclamer, \$80, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné à ce meeting, 6 furlongs.

Troisième course, à réclamer, \$800, 3 ans et plus; 5 1-2 furlongs.

Quatrième course, Dorval Juvenil Stakes, \$1500 additionnels, 2 ans, 5 furlongs.

Cinquième course, handicap Ritz, \$1,000, 3 ans et plus, nés au Canada; un mille et 70 verges.

Sixième course, à réclamer, \$800, 3 ans et plus, 1 1-16 mile.

Septième course, à réclamer, \$800, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné à ce meeting. Un mille et 70 verges.

HAMILTON VS TORONTO

Les joueurs de Toronto ont défait tout récemment les joueurs de Hamilton par le résultat de 6 1/2 à 3 1/2, dans la seconde rencontre de leur match annuel pour la possession du trophée de l'Association. Cette rencontre s'était terminée par une nullité, Toronto restant donc en possession de ce trophée par le résultat de 11 1/2 à 8 1/2.

BIBLIOGRAPHIE

"La Tribune de Genève" du 26 mai. — Partie de Dr Lasker vs B. Steinsberg, analysée par M. A. Lamotte.

"L'Australia". — Partie A. Lamotte vs G. Falconer, avec notes.

"Le Pion" du 65, 10 juillet. — Sommaire: S. B. Wilson; "Impressions de Montréal"; "Chess club"; "Sketch de M. Joseph Sawyer"; "Le congrès de Scarborough"; "Chroniques et revues"; "L'exploitation politique des échecs"; "Silex"; "Sonnet à Chess"; "Bukofzer"; "Service"; "Gundersen"; "Some historical notes"; "Le tournoi de Birmingham" et notes et notes; "Philidor"; "The chess world"; et des parties d'échecs. M. de la Roche, G. Eastman, Gale, Wilson, Cartier, Harvey, Lidsky, Sawyer et Zaccaro.

"L'Australia", n° 17. — Sommaire de ce numéro qui ne le cède en rien aux autres numéros. On trouvera notamment un article de M. de la Roche, intitulé "Chéron, sur la fin de partie 'Tour et 2 pions, les contre tour'". Un article théorique sur le tournoi de Semmering, par le maître H. Knoch. La suite de l'article de Gundersen. Un exercice théorique à travers les marches de l'ouverture, par le maître H. Knoch. Un article de M. Fortis sur la partie marshallaise des parties de Alkhalifa, Portis, Bakowski, Zaccaro, Zaccaro, Morrison, S. Landau, Goldstein, Colle. Article de F. Somma, sur le problème à menace multiple, les sections de toutes les publications échiquéennes, mais qu'elle est aussi la plus importante au point de vue théorique.

Un article indispensable aux joueurs par correspondance comme à tous les joueurs qui désirent se perfectionner dans le jeu des échecs. C'est d'ailleurs un jeu de langue française qui nous tiennent au courant, par des études théoriques, des modifications importantes qui ont été faites au jeu par les joueurs modernes. Elle est absolument indispensable à tout joueur qui veut progresser.

"La Tribune de Genève". — Chronique hebdomadaire de M. K. de Watterville, cette chronique qui est fort intéressante, a été à l'heure actuelle, une des meilleures chroniques suisses. Nous avons constaté à plusieurs reprises que les articles de M. de Watterville avaient été reproduits et commentés dans les revues échiquéennes, ce qui n'est certainement pas une preuve de défiance et de dénigrement.

"La Nation belge". — Chronique hebdomadaire de M. E. Lancelotti, énergique et distinguée, nous donne de très intéressantes chroniques qui est de la valeur de celle de M. K. de Watterville, dans la "Tribune de Genève" est très apprécié et a été même contribué au prodigieux développement des échecs en Belgique.

Un excellent recommander ces deux chroniques échiquéennes à tous nos forts joueurs qui ne regretteront pas de s'y abonner. D'autant plus que l'abonnement en est modeste. Il nous tiendrait nos jours canadiens sortent de l'empirisme ou ils s'alignent en tournant sur eux-mêmes, comme les derviches tourneurs, pour connaître les publications échiquéennes, les goûter et les étudier, le champion canadien sera tôt ou tard leur récompense.

UNE MAGNIFIQUE SEANCE DE RECAP-BLANCA

Le champion du monde, J. R. Capablanca, vient d'obtenir un magnifique succès dans une séance de simultanéité qu'il donna tout récemment à Montréal, au "Winter club", du 22 août au 1er septembre prochains.

De Montréal: MM. L. Blanchard, G. Gaudet, S. B. Wilson, M. de Watterville, H. Lidsky et B. W. Moncur. De Québec: M. Campagna et Schulman. De Galt, M. Whitfield. De Hamilton, M. Ritchie et J. Moncur. Nous sommes aussi arrivés que Morrison, Gale, Eastman, Blake, Levy, Greenow, de Toronto, M. Fox, de St-Catharines, J. E. Narraway, d'Ottawa, K. R. Butler, de Vancouver, de Winnipeg, et Enke, de Vancouver, y participèrent, ce qui portera probablement la liste d'entraînés à vingt participants. Advenant ce cas, les joueurs seront divisés en deux sections,

CHAMPIONNAT DU CANADA

On trouvera ci-après la liste officielle des entrées reçues à date pour le tournoi pour le championnat canadien qui doit avoir lieu à Montréal, au "Winter club", du 22 août au 1er septembre prochains.

De Montréal: MM. L. Blanchard, G. Gaudet, S. B. Wilson, M. de Watterville, H. Lidsky et B. W. Moncur. De Québec: M. Campagna et Schulman. De Galt, M. Whitfield. De Hamilton, M. Ritchie et J. Moncur. Nous sommes aussi arrivés que Morrison, Gale, Eastman, Blake, Levy, Greenow, de Toronto, M. Fox, de St-Catharines, J. E. Narraway, d'Ottawa, K. R. Butler, de Vancouver, de Winnipeg, et Enke, de Vancouver, y participèrent, ce qui portera probablement la liste d'entraînés à vingt participants. Advenant ce cas, les joueurs seront divisés en deux sections,

LE SAIN-T-ZOTIQUE RECEVRA LA VISITE DU CORNWALL

Les amateurs de crosse de la partie ouest de la ville n'ont pas été bien fortunée depuis quelque temps, car la majorité des parties de la National Lacrosse Union ont été jouées à Maisonneuve ou à l'étranger complètement. Va sans dire que la partie de dimanche prochain entre le Cornwall et le St-Zotique aura un intérêt sans égal, car la rencontre pour la seconde fois en une semaine, des forces de ces clubs constitue un événement fort intéressant. Les deux équipes qui se feront la lutte sont bien terminées à ne pas se faire de quartier et on peut s'attendre à une chaude rencontre.

Le St-Zotique a presque réussi à battre le redoutable Cornwall sur son terrain il y a quelques jours, ou le 1er juillet, pour être plus explicite, n'étant défait que par 7 à 5. De son côté, le Laurier a tenu tête au National dimanche dernier, le résultat n'étant que d'un point en faveur des locaux lorsque com-

mença le quatrième quart. C'est dans la dernière période, en effet que les Violets et Blancs eurent raison du club de la Capitale, à qui le mot d'ordre avait été donné: battre le National à tout prix.

Le Saint-Zotique veut se lancer dans le sentier de la victoire et grâce aux acquisitions superbes qu'il vient de faire dans Lappin, Jack Egan et une couple d'autres joueurs, il va être le plus en mesure d'opposer une résistance formidable à ses adversaires et le Laurier pourra bien le constater le premier dimanche prochain au parc Thornton, à Saint-Henri. Le Cornwall présentera son front uni et solide à ses adversaires et les Colts viendront pour essayer de répéter leur victoire du jour de la Confédération. Ils ont encore des chances de jouer pour le championnat et ils ne laisseront pas aller cette dernière aubaine sans lutter avec toute l'énergie dont ils sont susceptibles.

de place s'il gagnait pas un effort puissant toutes ses parties ajournées. M. Albert T. Leise est l'actuel secrétaire de la puissante association qui porte le nom de l'American Correspondence Chess League.

PARTIE NO 315

DEFENSE PHILIDOR

Tournoi préparatoire:

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
Wilson	Blanchard	31	16
1. P4B	P4B	22	18
2. C4F	P4B	23	18

Le voyage de l'Université

LES CATHOLIQUES DE REGINA OFFRENT UN BANQUET AUX EXCURSIONNISTES — ALLOCUTIONS DE S. G. MGR MATHIEU, DE MM. SAINT-JEAN, HAMILTON, MARTIN, GAGNON ET DU CHANOINE CHARTIER — BELLE SOIREE A ST-BONIFACE

(De notre envoyé spécial) Moose-Jaw, Sask. 7 — Les voyageurs de l'Université de Montréal ont passé la plus agréable des soirées...

Au collège des Jésuites, la chorale a exécuté un peu de chant et M. Lacerte, juge, et président de l'Association des Franco-Manitobains, a souhaité la bienvenue.

Après cette réception au collège, il y eut réception à l'archevêché où l'on servit des rafraichissements.

M. Saint-Jean, président de l'Association des Canadiens français de la Saskatchewan, offrit le banquet.

Il a déclaré que les Canadiens français ne sont pas nombreux dans la ville de Regina, mais qu'il y en a soixante mille environ dans la Saskatchewan.

M. S. M. Hamilton, ministre de l'Agriculture dans le gouvernement provincial et qui a failli devenir premier ministre, lors du départ de M. Dunning, a fait un très bon discours.

Mgr Mathieu a aussi parlé pour rappeler les bons souvenirs qu'il a conservés de Québec où il a passé soixante ans de sa vie.

Le chanoine Chartier a précisé à ses auditeurs les buts du voyage de l'Université de Montréal.

Le Dr Gagnon a donné ses impressions du voyage et le maire Martin de même que M. Taylor, remplaçant du maire de Regina, ont dit quelques mots.

Les archives judiciaires ON PARLE DE CONSTRUIRE UN EDIFICE SPECIAL POUR MIEUX LES CONSERVER

Le gouvernement est à considérer l'opportunité de construire un édifice spécial pour renfermer les archives judiciaires et la bibliothèque du barreau.

Le projet est encore à l'état vague. M. Lapierre, shérif, déclare que les archives judiciaires sont devenues encombrées et comme il y a beaucoup de documents d'une valeur inestimable, il serait plus prudent de les mettre en complète sécurité.

Un nouvel édifice aurait en plus l'avantage de permettre à la bibliothèque un développement remarquable qui lui est interdit jusqu'ici par suite du manque d'espace.

M. Omer Lapierre a déclaré qu'il était vraisemblable que le démantèlement des cours criminelles dans le nouveau palais de justice aura lieu à la fin du mois d'août.

La suite des démantèlements l'étage inférieur du palais sera converti en salle des avocats. Ils pouront s'y voir de la robe légale, et aller directement au nouveau palais par le couloir souterrain.

Le juge Monet a acquitté hier Phil Perrault, accusé d'avoir cambriolé la résidence de M. Isidore Crépeau, à Outremont. Il a pris en délibéré le cas de Harold Rodden, accusé de la même offense.

Les catholiques au Mexique

LE GOUVERNEMENT MEXICAIN DIT QUE LE BUT DE SES RECENTS DECRETS CONTRE LES CATHOLIQUES EST D'EMPECHER CEUX-CI DE S'OCcuper DE POLITIQUE

Mexico, 7 — Dans un communiqué publié hier, le gouvernement mexicain dit que la nouvelle réglementation "religieuse" peut être considérée comme sa réponse à la récente circulaire des hauts dignitaires de l'Eglise catholique qui demandaient aux catholiques de s'unir en une organisation politique nationale afin de lutter en front dans le but de s'emparer de l'administration du pays.

"Les règlements actuels, dit le gouvernement, définissent les violations des clauses religieuses de la constitution et dans certains cas dépassent la portée de ces clauses afin qu'elles soient strictement appliquées."

Quoique la circulaire des hauts dignitaires de l'Eglise recommande aux catholiques d'adopter une attitude pacifique et de ne pas recourir à la violence, le gouvernement, dans sa réglementation limite les activités des prêtres pour qu'ils puissent se confiner exclusivement à leur religion.

"Cette réglementation s'applique à toutes les religions, mais l'Eglise catholique est la plus affectée parce que c'est le but du gouvernement de maintenir les catholiques en dehors de la politique. L'interdiction d'enseigner les matières religieuses dans les écoles officielles et privées, primaires et supérieures, est depuis longtemps en vigueur. Nous ajoutons maintenant des punitions aux prêtres et aux professeurs qui violent ce règlement."

"Le Mexique a fermé ou a tenté de fermer les couvents et les monastères depuis soixante ans parce que le gouvernement mexicain ne veut tolérer que la liberté de l'homme puisse être sacrifiée à un contrat de travail, à l'enseignement ou à des vœux religieux."

"Mais comme en définitive il était toujours possible d'étudier ces efforts, la réglementation actuelle a pour but de rendre les échappatoires et les violations impossibles par la stricte punition des violeurs individuels."

"Sans aucun doute, cette réglementation diminue les libertés de la presse, mais seulement en ce qui concerne les publications religieuses ou ces publications qui ont une tendance marquée à favoriser une croyance religieuse particulière."

"Ces publications, après le 31 juillet, devront se limiter à la publication de nouvelles qui n'ont aucun rapport avec les actes du gouvernement ou les activités politiques et sur leur enlève le droit de critiquer les autorités ou de commenter les lois."

"Cette réglementation n'atteint pas les publications qui n'ont aucune tendance religieuse, c'est-à-dire les journaux et les autres publications indépendantes qui sont assurées de la liberté de la presse."

Des vespasiennes à la Place d'Armes

LA VILLE EN DECIDE LA CONSTRUCTION, AFIN DE REPONDERE AUX BESOINS DE LA POPULATION

Le comité exécutif demande aujourd'hui des soumissions pour la construction de deux vespasiennes à la Place d'Armes. Les entrepreneurs devront soumettre leurs prix à la ville avant le 17 juillet, à midi, et le comité en prendra connaissance trois jours plus tard, le 20, à midi.

Les plans ont été soigneusement élaborés. Les deux constructions seront identiques, l'une pour les dames, du côté ouest et l'autre pour les hommes du côté est du monument Maisonneuve. Elles auront deux étages, l'une à la surface d'une superficie de 48 pieds par 29, et l'autre au sous-sol, mesurant 15 pieds par 34. Les fondations seront en béton et les murs construits à l'intérieur en tuile céramique et à l'extérieur en marbre.

L'étage supérieur servira de kiosque pour les journaux, de dépôts pour tabac, cigares et cigarettes et autres menus articles; un large escalier conduira à la chambre inférieure où seront disposés les cabinets de vestiaires.

Ces vespasiennes auront une architecture spéciale en harmonie avec les édifices qui entourent la Place d'Armes; les ingénieurs ont veillé à ne rien déparer de l'apparence de ce site historique au milieu duquel se trouve la statue du fondateur de Montréal. C'est pour cette raison que l'on ne construira pas d'abri pour les personnes qui attendent les tramways à ce point central de correspondances.

La préférence impériale Londres, 7 (S. P. C.). — La Chambre des communes a défilé par un vote de 227 à 114 la motion travailliste demandant de rayer la clause du bill de finance destinée à stabiliser la préférence impériale pour une période de dix ans.

En s'opposant à cette motion, le chancelier de l'échiquier, M. Churchill, a dit que la clause en question ne peut engager les parlementaires à venir et que rien dans cette clause ne peut empêcher le gouvernement actuel de rappeler aucune de ces préférences s'il le croit nécessaire, mais que ce n'est qu'une simple opinion de la Chambre destinée à démontrer que la stabilisation du tarif est nécessaire. Il croit qu'un futur parlement ne sera pas pressé de renverser une opinion comme celle contenue dans cette clause et qui a été adoptée par un parlement précédent. Aussi croit-il que les Dominions sont justifiables de se préparer afin de profiter le plus possible de cette préférence.

Acquitté Le juge Monet a acquitté hier Phil Perrault, accusé d'avoir cambriolé la résidence de M. Isidore Crépeau, à Outremont. Il a pris en délibéré le cas de Harold Rodden, accusé de la même offense.

Les passagers de l'Empress

TROIS SENATEURS CANADIENS ET PLUSIEURS RELIGIEUX S'EMBARQUERONT A QUEBEC, AUJOURD'HUI

L'Empress of France, du Pacifique Canadien, qui part de Québec aujourd'hui pour Cherbourg, Southampton et Hambourg transporte plusieurs passagers de marque, dont: le sénateur sir George Foster, le sénateur J.-F. MacLennan, d'Ottawa, le sénateur et Mme Hewitt Bostock, de Ducks, C.-B., Mgr James O'Reilly, vicaire général du diocèse de Cardiff, le professeur Victor Doré, de l'Université de Montréal, et un groupe de religieux de Québec et de Sherbrooke, dont les RR. Soeurs Saint-Pierre, Saint-Michel, Saint-Paul-Emile, Saint-Jean-Berchmans, Ste-Euphrasie, Saint-Candide, Saint-Edouard, Soeur Séraphine, et Marie de la Mer. De Montréal, mentionnons: M. Thomas Boivin, M. et Mme Joseph Martel, le R. P. F. Bourrin, et Mmes A.-F. et M. Roy d'Ottawa.

A BORD DU REGINA Le "Regina", de la White-Star, est parti à l'aube ce matin pour Liverpool et Queenstown. Le navire est parti le mercredi au lieu du samedi, comme d'habitude, afin de permettre à un grand nombre de touristes de visiter l'Irlande.

Le plus fort groupe de touristes est fourni par le pèlerinage des Chevaliers de Colomb qui visiteront l'Irlande puis l'Angleterre et le continent, dont Rome, où ils seront reçus par Sa Sainteté. Les Chevaliers reviendront le 22 août sur le "Regina". Un autre groupe de touristes de Chicago s'embarquera aussi sous la direction de M. John Maloney et reviendra à la même date que les Chevaliers de Colomb.

Soixante-quinze délégués au congrès eucharistique de Chicago font aussi le voyage de retour à bord du "Regina". Parmi ceux-ci mentionnons: Mgr Irvine, Mgr Doubleday et le chanoine C. Sheppard.

LE TRANSPORT DES BESTIAUX Il y a une légère diminution du transport des bestiaux des ports canadiens vers l'Europe. Dix-neuf bateaux partiront avec des cargaisons d'animaux en juillet, soit un de moins que le mois dernier. Le mois avait aussi accusé une diminution de sept navires sur le mois de mai.

M. JOTCHAM PROMU M. George-J. Jotcham vient d'être nommé assistant-gérant des bureaux montrealais de la Cie Elder-Dempster, remplaçant M. D.-J. S. Tyrer, qui devient gérant.

M. Jotcham est depuis vingt-six ans à l'emploi de la Cie Elder-Dempster et était assistant secrétaire depuis dix ans. Il arrive justement de Londres avec sa femme et sa famille.

MOVEMENT DES NAVIRES Le Melita, Pacifique Canadien, arrivera à Québec vendredi matin et à Montréal le même soir d'Anvers, Southampton, Cherbourg et Cobh. Le Metagama, Pacifique Canadien, arrivera à Québec, samedi, de Glasgow et Belfast.

Le Montroyal, Pacifique Canadien, arrivera à Québec, vendredi après-midi, de Liverpool. Le Megantic, White-Star, arrivera à Québec, samedi, de Glasgow et Belfast.

Le Montclair, Pacifique Canadien, arrivera à Glasgow demain, venant de Québec. Le Minnedosa, Pacifique Canadien, arrivera à Cherbourg demain matin, venant de Montréal, en route pour Anvers.

LES ARRIVAGES DU 6 Le Moveria, Reford, de Liverpool; le Kastalia, Reford, d'Avonmouth; le Cairndhu, Reford, de Newcastle et Leith; le Labor, Whitney, des Trois-Rivières; l'Antietam.

LES DEPARTS DU 6 L'Iford, Reford, pour Sydney, N.-E.; le Tresilian, Harling, pour Anvers.

Vote de confiance en M. J.-H. Thomas Londres, 7. — Le chef travailliste J.-H. Thomas, qui est aussi secrétaire général de l'Union des cheminots, a été maintenu dans ces importantes fonctions par une forte majorité, hier. On l'a beaucoup critiqué, dans la classe ouvrière, depuis qu'il a accepté d'être ministre dans le cabinet MacDonald. Comme il est très populaire dans toutes les classes de la société, on l'accusait d'avoir un pied dans tous les camps de manière à s'assurer une retraite qui lui advienne. On l'a surtout critiqué depuis la grève générale qu'il n'a jamais entièrement approuvée. Il a même déclaré, il y a quelques temps, qu'une telle grève était destinée à la faillite définitive parce qu'elle était injuste, frappant l'innocent comme le coupable.

A la réunion des représentants de tous les conseils locaux de l'union, hier, il a fait un discours d'une heure qu'il a employé pour répondre aux accusations portées contre lui. Lors du vote, seuls six délégués ont voté contre lui. C'est dire qu'il a obtenu une énorme majorité et que toutes ses actions passées ont été approuvées.

Il a aussi fait adopter une résolution permettant aux journalistes d'assister aux séances de l'union, ce qui ne leur était plus permis depuis la grève générale.

Fête nationale française A l'occasion de la fête nationale française, le consul général de France au Canada, recevra les membres de la colonie française et de la colonie syrienne ainsi que les amis de la France qui voudront bien se joindre à eux, le mercredi 14 juillet, à dix heures et demie du matin. La réception aura lieu au Consulat Général de France, 50 rue Notre-Dame, ouest.

Le budget des écoles catholiques

UN DEFICIT DE \$300,000. — M. LE JUGE LAFONTAINE REELU A LA PRESIDENCE DU BUREAU CENTRAL

Le bureau central de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal a tenu une assemblée spéciale hier après-midi, pour adopter le budget de l'année 1926-27. Le juge Lafontaine président, assisté de Mgr Piette, MM. A.-W. Patenaude, J.-V. Desaulniers, Victor Doré.

Le bureau central a adopté le budget qui doit entraîner un déficit de plusieurs centaines de mille dollars à la fin de l'année.

Mgr Piette s'est opposé à ce budget parce qu'au point de vue légal, le bureau central ne pouvait adopter un budget qui d'avance annonce un déficit. Il propose que le budget ne soit voté que pour six mois.

M. Alfred-W. Patenaude estime que voter un budget pour six mois serait créer une situation très embarrassante. Les instituteurs et institutrices sont engagés pour un an, et il faut ensuite prévoir à l'achat pour toute l'année des accessoires indispensables.

M. Victor Doré, contrôleur des finances de la Commission scolaire déclare qu'il y aura déficit à la fin de l'année, mais qu'on ne peut en sortir. Les revenus ne couvrent pas les dépenses courantes et ne permettent pas d'effectuer les travaux de réparations et d'améliorations qui sont réclamés un peu partout. M. Doré rappelle que lorsque la Commission s'est présentée devant la législature pour obtenir un pouvoir d'emprunt, M. Taschereau a déclaré que si la Commission enregistrait de nouveaux déficits ce serait une preuve pour justifier l'octroi d'un pouvoir d'emprunt, parce que le public aura alors la certitude que la demande est urgente.

M. J.-V. Desaulniers dit que la Commission doit voir à l'entretien, aux réparations et au perfectionnement des écoles et qu'elle doit bien traiter les élèves qu'elle a actuellement. En plus adopter le budget pour six mois, ne remédierait à rien et compliquerait probablement la situation.

ETAT FINANCIER Voici quelle est la situation financière pour l'année 1926-27: Les revenus se chiffrent à \$4,970,000. Les dépenses prévues sont de \$5,249,419.61 ce qui laisse une marge déficitaire de \$300,000.

Voici un tableau résumant les dépenses imputables au revenu et votées hier après-midi, par le Bureau Central des écoles catholiques de Montréal:

Administration générale: Intérêts et amortissements \$1,568,764.46; Taxes spéciales 28,000.00; Assurances 40,000.00; Remboursement d'es-compte 15,068.85; Fonds de dotation, contribution de la Commission 16,500.00; Revenu pédagogique 4,800.00

Frais généraux: Indemnité aux commissaires, traitement du personnel, impression et papeterie, etc. 82,064.16

Restent en suspens les demandes des districts pour achat de combustibles lesquelles se chiffrent à \$230,981.00, la Commission devant prendre connaissance des soumissions au cours de cette séance.

Les demandes des districts pour travaux de réparations se chiffrent à \$229,532.00; la Commission n'accorde, sur ce montant que \$100,000.00.

La Commission dispose d'une somme de \$200,000 sur son pouvoir d'emprunt pour faire face aux demandes des quatre districts pour améliorations aux terrains et bâtiments, achats de mobilier et de matériels d'enseignement. Les demandes se chiffrent à \$298,000.00. Les districts sont priés d'examiner de nouveau les crédits sollicités, afin de réduire le chiffre du tiers et de faire tenir de nouvelles demandes au bureau central sous le plus bref délai.

Le budget voté, les membres du Bureau Central ont pris connaissance, hier après-midi, d'environ quarante soumissions de marchands de charbon, en vue de l'achat de combustible nécessaire pour le chauffage des écoles de la Commission. Une séance spéciale sera tenue pour décider de la chose.

Les membres du bureau central ont tenu ensuite leurs élections annuelles et ont choisi M. le Juge Lafontaine, président de la Cour d'appel, comme président. Les comités seront formés plus tard.

La réponse du délégué apostolique Son Excellence Mgr Pietro di Maria a écrit au maire Martin la lettre suivante: "Vous avez eu la grande bonté de m'écrire vos regrets et ceux de la population de votre ville à l'occasion de mon départ du Canada, et vous avez bien voulu y ajouter les plus aimables souhaits.

"Soyez-en remercié, cher monsieur le maire, et veuillez croire que jamais je n'oublierai ni le Canada en général, ni Montréal en particulier, ni son digne premier magistrat, que je me félicite d'avoir eu l'honneur et le bonheur de connaître.

"Que Dieu vous garde, cher monsieur le maire, et vous comble de ses bénédictions spirituelles et temporelles, et fasse de plus en plus prospérer la métropole du Canada sous votre sage administration."

Le congrès des détaillants

LE TIMBRE A DEMI-SOU POUR LES CIRCULAIRES — LA SUPPRESSION DES PRIMES — UNE LETTRE DE M. TASCHEREAU — QUELQUES RESOLUTIONS

L'Association des marchands-détaillants, bureau provincial de Québec, tient actuellement son dix-neuvième congrès annuel à l'hôtel Mont-Royal. Le congrès, commencé hier matin, se terminera ce soir par un banquet.

Au cours de la journée d'hier, plusieurs questions importantes se rapportant au commerce du détail ont été soumises aux membres de l'Association. Ces résolutions seront adoptées aujourd'hui et seront soumises ensuite au congrès général de l'Association qui aura lieu à Fort-William du 14 au 16 juillet prochain.

Il a été décidé hier que l'Association devrait se mettre en relations plus étroites avec la Canadian Fair Trade League, une association sœur, qui a fait beaucoup de bien depuis sa formation.

Une autre résolution demande aux gouvernements de toutes les provinces du Dominion d'adopter des lois uniformes au sujet de la perception des créances. La limite de temps accordée pour la perception des créances est réglée par des lois qui diffèrent selon les provinces et soumettent les débiteurs et les créanciers à un vent habiter ailleurs pour éviter les sanctions de la loi. Il résulte de ces déplacements de pertes pour les créanciers et pour les débiteurs, c'est pourquoi les marchands-détaillants veulent une législation uniforme, si possible.

L'Association proteste aussi contre la perception, par les gouvernements provinciaux, de double droit sur les successions. Elle demande pour une date rapprochée, une grande conférence économique de toutes les classes de la société afin d'obtenir de tous une plus grande coopération pour l'avancement commercial du pays qui est dans une situation très prospère et bénéficierait fortement de cette union de toutes les forces vives de la nation.

Les marchands détaillants demandent aussi au gouvernement de réduire la taxe sur les ventes afin d'abaisser le coût de la vie pour le consommateur. Ils suggèrent que le gouvernement imprime un timbre d'un demi-sou afin qu'ils puissent jour de la nouvelle législation imposant un timbre d'un demi-sou seulement pour la distribution postale des circulaires.

Une autre résolution déplore la pratique de certains manufacturiers qui mettent des primes dans les objets vendus au commerce et elle suggère que l'exécutif de l'Association s'abouche avec les manufacturiers pour leur demander de discontinuer cette pratique.

Les marchands félicitent aussi le gouvernement d'avoir réduit l'impôt sur le revenu et lui demandent d'amender sa loi des faillites. Une résolution qui sera soumise à l'exécutif général de l'Association lui demande de faire une étude complète de cette loi afin de parvenir à trouver un moyen de manipuler les biens des faillis avec le minimum possible de pertes tant pour le créancier que pour le débiteur.

Dans son rapport annuel, soumis à l'Association, M. Moïse Lapointe, secrétaire, dit ce que le bureau de Québec a fait pour le bien général de l'Association. Il a obtenu la modification de la loi au sujet de la perception de l'impôt sur les biens, diverses modifications à la loi des faillites. Il fait légiférer sur les annonces fausses, il a fait mettre au rang des contraventions le fait d'annoncer une marchandise autre que celle mise en vente. Il a travaillé à l'abolition du timbre d'accise sur les chèques de cinq dollars et moins; l'abolition des timbres sur les reçus; la réduction des frais de port de trois à deux sous sur les lettres, la réduction considérable de l'impôt sur le revenu.

Outre, plus de \$200,000 ont été remis aux membres l'an dernier comme dividendes sur l'assurance-feu et un montant de \$1,690,000 de taxe de luxe a été remis aux marchands d'automobiles.

M. Lapointe donne ensuite lecture d'une lettre du premier ministre de la province, M. Taschereau, félicitant l'Association de son travail. Voici d'ailleurs, cette lettre:

M. Moïse Lapointe, secrétaire du bureau provincial de Québec de l'Association des marchands-détaillants du Canada. Monsieur,

Je reçois votre lettre en date du 22 de mars. Je crois vous rendre le témoignage, ainsi qu'à vos collègues, que vous ne manquez pas de faire valoir auprès du gouvernement vos réclamations et, de notre côté, nous tâchons de les rencontrer, dans toute la mesure du possible. Je pense que vous admettez que, jusqu'à présent, nous nous sommes bien entendus et que nous nous sommes tenu à un bon nombre de vos demandes.

Sincèrement à vous, L.-A. TASCHEREAU.

La séance est ensuite ajournée pour permettre aux congressistes d'aller prendre le dîner à Valois, au château Saint-Louis. Le congrès se continue.

Le cardinal Dubois est parti pour New-York Ottawa, 7 — Son Eminence le cardinal Dubois, archevêque de Paris, a célébré la basse messe, dans la basilique hier. Son Eminence a prononcé une allocution. Il a félicité les Canadiens français de leur respect filial pour le Saint Père.

Il conseille aux Canadiens français de rester fidèles à leur foi et de maintenir les idéals de civilisation que la France leur a légués avec ses missionnaires.

Son Eminence accompagnée de Sa Grandeur Mgr Emard a visité la ville et ses environs. Le cardinal Dubois est parti ensuite dans l'après-midi pour New-York.

Cheez Dupuis FETE DU PERSONNEL JEUDI, JOUR D'OCCASIONS ARTICLES POUR PIQUE-NIQUES Assiettes en carton; .15 Couillers en carton; .10 la douzaine1.15 la douzaine1.10 Gobelets hygiéniques; .10 Serviettes en papier crêpe la douzaine1.20 Fourchettes en carton; .10 la douzaine1.20

Bottines et Souliers de Tennis POUR HOMMES ET GARÇONS En canevas noir, brun ou blanc de première qualité. Semelle en caoutchouc crêpe. Pointures pour garçons: 11 à 13... 1.15 12 à 14... 1.35 15 à 16... 1.45 hommes: 6 à 10... 1.45

500 paires de Draps en coton non blanchi confectionnés avec coton double largeur, de fabrication canadienne. Prix ordinaire 2.80 la paire pour... 2.00

SPECIAL DU MATIN CULOTTES DE SPORT (BREECHES) pour garçons de 10 à 15 ans. En coton Bedford beige; modèle jacé au bas de la jambe. Spécial 1.69

EPICERIE - Tél. EST 8000 LIVRAISON GRATUITE dans toutes les parties de la ville et de la banlieue. Toute commande reçue du dehors de la ville pour la campagne, est expédiée la journée même de sa réception.

CONFITURES aux framboises pures, marque Langley-Harris; chaudière 4 lbs — prix ordinaire .49 pour .62

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE rue Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe. L.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Général